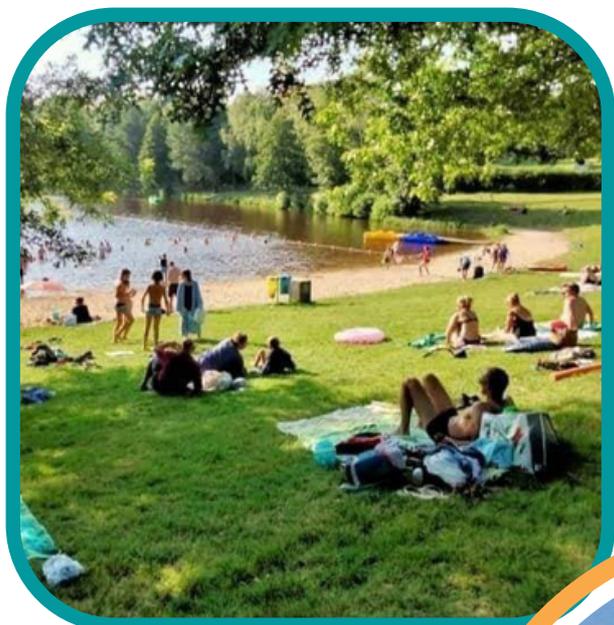


Les 4 Cadrans

Février 2023

Journal Municipal d'information de la commune de Châtelus-Malvaleix



Le Mot du Maire

Depuis notre dernier journal municipal, nous vivons une période difficile due à une crise sanitaire sans précédent suivie d'un contexte économique et social qui complique la vie quotidienne de chacun.

Malgré tous ces événements, la nouvelle équipe municipale élue en 2020, s'inscrit dans la continuité pour mener à bien les projets en cours et œuvrer pour de nouveaux investissements nécessaires à la population, sans augmentation des impôts locaux depuis 25 ans.

Grâce aux aides publiques et à la bonne situation financière de notre commune tous ces projets peuvent voir le jour. Cependant, leur élaboration demande concertations, négociations, ce qui implique des délais incompressibles dans les démarches avec nos différents partenaires publics et privés : Etat, Région, Département, Europe, Agence de l'Eau Loire Bretagne, le SDEC, la Communauté de Communes "Portes de la Creuse en Marche", l'Association "Marche Pro Santé", Les 1000 Cafés, la Société Orange ...

Au vu de ces circonstances, l'ensemble des travaux a été différé et depuis le deuxième semestre de l'année 2022, de nouveaux grands chantiers ont commencé :

- les deux premières tranches du réseau d'assainissement collectif
- le Café Multi services et deux logements

d'autres vont suivre en 2023 et 2024 :

- les aménagements touristiques au Plan d'eau
- les travaux d'enfouissement des réseaux électriques
- le Pôle Santé
- la construction d'un garage pour l'ambulance des Sapeurs Pompiers.

Toutes ces réalisations contribuent à maintenir une dynamique, une attractivité initiées par les équipes municipales successives, attirant ainsi de nouvelles populations et stimulant les transactions immobilières. Néanmoins cette vitalité reste fragile si nous n'agissons pas collectivement tout au long de l'année en fréquentant nos commerces de proximité.

Avec l'arrivée des beaux jours, soyons optimistes ! Qu'on soit castelluciens, habitants des communes voisines ou touristes, chacun appréciera d'être accueilli dans les commerces et les services, sur les marchés ou sur les sites des deux Plans d'Eau.

Tous ces lieux conviviaux qui nous rassemblent sont confortés par un tissu associatif vivant et varié, aussi bien culturel que sportif ou de loisirs. Que tous ces bénévoles (n'hésitez pas à les rejoindre !) en soient vivement remerciés, ils peuvent compter sur le soutien de l'équipe municipale.

Un merci tout particulier à l'ensemble du personnel communal pour son implication au quotidien, au service de la population : accueil et services administratifs, services techniques, services école et entretien bâtiments communaux (ATSEM, garderie/cantine, gîtes/camping ...)

Alors après ces paroles qui se veulent encourageantes, positives, faisons place aux actes et soyons créateurs de lien social, c'est une valeur sûre de nos jours !

Bonne lecture à Tous.

Jean-François BOUCHET

Sommaire

Mot du Maire (page 2)

Sommaire (page 3)

Services (page 4-5)

Tarifs communaux (page 6 à 8)

Budget Principal / Budget Assainissement (page 9)

Travaux réalisés (page 10-11)

Travaux en cours (page 12 à 15)

Aménagements touristiques (page 16-17)

Projets (page 18-19)

Divers (page 20 à 25)

Brèves (page 26 à 29)

Les Écoles et les Accueils de loisirs (page 30 à 36)

La Vie des Associations Communales (page 37 à 48)

La Vie des Autres Associations et Services (page 49 à 57)

Bilan climatique 2022 Châtelus-Malvaleix (page 58-59)

Hommage à Daniel Dayen (page 60)

Concours d'écriture "Lettre à l'orphelin" (page 61)

État-civil (page 62)

Calendrier de collecte des déchets (page 63-64)

Les Services

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi
de 10h 00 à 12h 00 et de 14h 00 à 16h 00

E-mail : mairie-chatelusmalvaleix@wanadoo.fr

Tel : 05.55.80.70.31

Le Maire et les Adjointes reçoivent en mairie sur RDV.



SERVICES D'URGENCE

- Sapeurs-Pompiers : 18
- SAMU 23 (Guéret) : 15
- Gendarmerie : 05.55.80.70.04 ou 17
- Cabinet Médical Denost-Lemasson : 21 rue du Berry : 05.55.80.84.20
- Pharmacie : Pharmacie MATHIEU : 05.55.80.83.38
- Infirmière : Mme MONTAGNAC : 05.55.80.74.79
- Vétérinaire : 05.55.80.36.56
- Taxi : EDDY ST MARCOUX : 05.55.62.15.70
- Taxi/Ambulance : EURO STAR : 05.55.52.15.15



Emplacements Défibrillateurs



1. adossé au mur de la Mairie (côté Grande Rue)
2. au Gymnase
3. au Poste de secours du Plan d'eau de la Roussille

SERVICES DIVERS

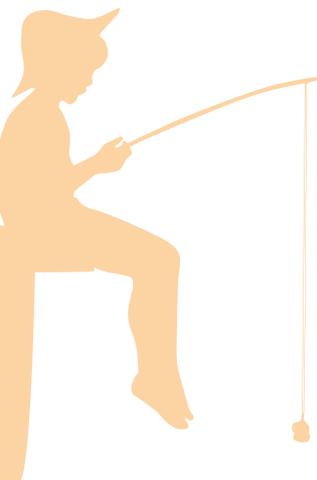
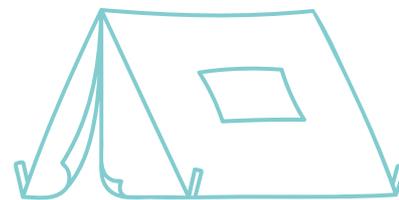
- Ecole primaire/ maternelle : 5 Place de la Liberté : 05.55.80.81.28
- Garderie gratuite de 7h30 à 8h 50 et de 16h 20 à 18h 00
- Assistante maternelle 06.75.99.77.86
- Bibliothèque : 3 Place de la Liberté : 05.55.80.71.67, Ouverte les mardis de 16h 30 à 18h 30 et les vendredis de 10h 00 à 12h 00
- Micro crèche itinérante (Louloubus) : 06.88.99.16.86, tous les lundis à la salle des fêtes de 9h à 17h
- EHPAD les 4 Cadran : Rue du Combeau 05.55.80.36.00
- Assistante sociale : Mme JUPILLAT, Pôle Cohésion sociale, Place Varillas, Guéret : 05.55 30.25.40, permanence sur RDV en mairie
- Service de soins à domicile : 05.55.80.84.51
- Service de repas à domicile : A.D.P.B.C : 05.55.62.80.92
- Choisir de Vivre à Domicile : 05.55.62.80.72
- Espace de vie sociale (Pôle Ado) : Mme BIGUE : 05.55.62.80.92
- Bureau de Poste (la Banque Postale) Rue de la Marche : 08.90.21.07.46
- Crédit Agricole - Distributeur Automatique Place Saint Pierre : 05.55.80.70.30
- Service des Eaux : S.I.A.E.P Vallée de la Creuse : 05.55.80.01.70
- SAUR : 05.87.23.10.00 ou Service dépannage 24/24 : 05.87.23.10.01
- EVOLIS : 05.55.89.86.00
- Déchetterie (Poteau de Genouillac) : Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 14h 00 à 18h 00 (sauf jours fériés) : 05 55 89 86 06
- Pompes funèbres CHALUMEAU : 05.55.41.14.05

Tarifs des services communaux

Camping

Ouvert du 1er mai au 30 septembre.

- Forfait par adulte : 6,00 €
- Forfait par enfant (âgé entre 3 ans et 12 ans) : 3,00 €
- Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans
- Branchement électrique : 4,00 €
- Garage mort : 1,50 €
- Jeton sèche-linge : 3,00 €
- Jeton lave-linge : 3,00 €
- Chèques vacances acceptés



Pêche au Plan d'eau de la PRUGNE :

Matinée	: 4,00 €
Après-midi	: 4,00 €
Journée	: 6,00 €
Semaine	: 30,00 €
Année* - Personnes domiciliées sur la commune	: 70,00 €
Année* - Personnes extérieures à la commune	: 100,00 €

Ouverture :

A compter de la veille de Pâques et jusqu'au 31 mai :
tous les samedis, dimanches, lundis et jours fériés ;
De juin à septembre : tous les jours

Pêche brochets et sandres au Plan d'eau de la ROUSSILLE (hiver uniquement)

La pêche du brochet est ouverte quelques week-ends, en
Décembre.

Le coût de l'inscription à la journée est de : 12,00 €

Ecole

Restauration scolaire
Coût du repas / jour : 2.90€

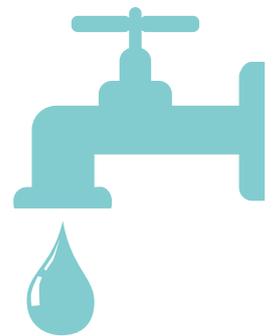
Garderie périscolaire :
à partir de 7h30 et de 16h30 à 18h



Tarifs assainissement 2023

Abonnement assainissement : 80.00€

Prix au m³ assainissement : 1.20€



Cimetière

Tarifs des concessions : 12 € le m²

Colombarium : 400 €

Reprise des concessions et des tombes :

- moins de 2 mètres de largeur : 400 €
- de 2 à 3 mètres : 500 €
- plus de 3 mètres avec pierre tombale : 600 €

Salles communales

Tarifs de location : Salle des Fêtes

	Habitants de la commune	Personnes et associations hors commune
1/2 journée (matin, après-midi ou soirée + vin d'honneur ou apéritif dinatoire)	35 €	50 €
1 journée	50 €	75 €
Location de la cuisine + vaisselle	25 €	25 €
Forfait chauffage du 01/10 au 30/04	Forfait jour : 20 €	

Gratuité pour les associations de la commune

Caution : 500 €

Tarifs de location : Salle Place de la Liberté

	Associations hors commune	Personnes hors commune
1/2 journée	25 €	40 €
1 journée	40 €	70 €

Budget Principal

Compte administratif	2021	2022
1.Excédent de fonctionnement cumulé	224 863 €	250 049 €
2.Virement à la section d'investissement	136 498 €	A définir lors du prochain Conseil Municipal
EXCÉDENT DISPONIBLE (1-2)	88 365 €	

Budget Assainissement

Compte administratif	2021	2022
1.Excédent de fonctionnement cumulé	27 583 €	37 239 €
2.Virement à la section d'investissement	0	A définir lors du prochain Conseil Municipal
EXCÉDENT DISPONIBLE (1-2)	27 583 €	

Travaux réalisés



Nouveau quartier des Champeaux

Ce nouveau quartier situé en bordure de la rue de la Marche dispose de 9 terrains entièrement viabilisés destinés à la construction et de 6 places de stationnement.

Désormais ils sont proposés à la vente au prix de 13€ le m².

Rénovation de 2 logements et Aménagement du Pôle Ados

Suite à la décision du conseil municipal du 25 novembre 2019 des travaux ont été réalisés Place de la Liberté (ancienne gendarmerie)



- Rénovation complète de 2 logements (menuiseries, isolation, électricité, chauffage, peinture et revêtement de sol)
- Rénovation du Pôle Ados (ancienne trésorerie) isolation, chauffage, peinture
- Ravalement de la façade arrière et des pignons (peinture)
- Accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) pour l'ensemble du bâtiment.

Le montant global s'élève à 110 000€ HT subventionnés par l'Etat à hauteur de 35% (pour les logements), 40% (Pour le Pôle Ados) et 10% par le Département. Ces logements n'ont pas tardé à trouver preneurs dès la fin des travaux.

Voirie

- Différents travaux de réfection des routes ont été décidés lors du conseil municipal de Mars 2019. Au vu du coût global important (environ 100 000€) il a été décidé de mettre en place un programme pluriannuel.
- Une première tranche a été effectuée dans les villages suivants pour un montant de 34 600 € : Chereix, les Vignauds, Route de la Loge, les Pinardes, Route de la Sagne, la Sagne, Chemin de Pierre Blanche, la cour de la gendarmerie.



Travaux en cours

Café multi-services

Pendant de nombreuses années, certains d'entre nous ont connu plusieurs lieux conviviaux, au cœur du bourg, où les Castelluciens pouvaient se réunir : Café des Sports, Commerce multi-services avec station essence, tabac, journaux presse, librairie, papeterie, articles de pêche et souvenirs, carterie, mercerie, jeux de tirage , jouets ...etc.

Au fil des années, ces services ont fermé, pourtant le besoin était là et se faisait sentir, alors l'ancienne station essence a été déplacée et réouverte en mars 2019 quelques mètres à côté et puis ... une opportunité s'est présentée pour compléter l'offre : les héritiers de Monsieur Dumérat avaient légué à la commune les bâtiments situés aux 2 et 3 Place de la Fontaine correspondant à l'ancienne maison d'habitation et au commerce de boucherie de l'époque.



Suite à une réunion de la commission des travaux du 7 Novembre 2020, un projet de création d'un commerce multi- services a été envisagé dans ces locaux.

Lors de sa réunion du 10 Février 2021, le conseil municipal a approuvé ce projet et choisi l'architecte : SELARL Agence Architecte Associés Gallerand-Ribeaudeau Dans le même temps, l'Association "1000 cafés", qui a pour but de redynamiser les territoires ruraux avec la création de ce type de commerce, a été sollicitée pour un partenariat. Afin de recenser les besoins, une consultation sous la forme d'un questionnaire a été réalisée auprès de la population.

A cet effet une commission d'élus a fait du porte à porte qui s'est échelonné sur deux années , 2021 et 2022, du fait des conditions sanitaires. Cette enquête a révélé un vrai désir de recréer un lieu d'échanges et de proximité avec toute une gamme d'activités souhaitées : café-bar, snack, tabac, journaux, presse, relais-colis, jeux de tirage, souvenirs, papeterie ...

En date du 21 juillet 2022, l'association « 1000 Cafés » a confirmé son engagement pour la création d'un Café multi-services à Châtelus. Désormais les « 1000 Cafés » vont procéder au recrutement du futur gérant qui bénéficiera d'un accompagnement dans les domaines suivants : commercial, comptable et juridique, et sera rémunéré par la SARL du café lui garantissant ainsi un salaire.

Pour accompagner la Mairie dans ce projet, une convention de co-maîtrise d'ouvrage gratuite avec le SDEC (Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse) a été signée en mars 2021.



Rez de Chaussée : futur commerce

Le SDEC se charge, en collaboration directe avec la commune, des aspects techniques, administratifs et financiers du projet (marchés de maîtrise d'œuvre, recherche de subventions).

L'avant-projet définitif présenté par l'architecte, a été voté par le Conseil municipal lors de sa réunion du 24 novembre 2021. Il comprend, outre le commerce multi-services, la création de deux logements locatifs à l'étage du bâtiment ; s'en est suivie une demande d'aide auprès des services de l'État (DETR 50 % et DSIL 30%) pour un investissement total de 670 000 € HT.

Suite à l'arrêté attributif de subvention notifié par la préfecture en août 2022, les travaux ont pu commencer en octobre 2022 pour un achèvement prévu dans le courant de l'été 2023.

Après la quincaillerie/station essence, le salon de coiffure, le magasin de fleurs, la boulangerie-pâtisserie, la supérette Casino, ce commerce café multi-services, sera le 6ème investissement immobilier porté par la commune et s'inscrit dans la continuité de redynamisation du centre bourg commencée il y a plus de 15 ans. Si on rajoute à ces 6 commerces tous les autres commerces, services et professions libérales, Châtelus bénéficie d'une offre attractive que beaucoup nous envient !



1er étage : futur appartement

Réseau d'assainissement

Comme annoncé dans le journal municipal de Juin 2019, d'importants travaux d'assainissement sont en cours sur une partie du réseau collectif du bourg, avec pour objet la séparation des eaux pluviales et des eaux usées.

3 tranches de travaux sont prévues :

- Tranche 1 : secteur rues du Berry, de l'Eglise, Place St Pierre, Rue et Place du Château .
- Tranche 2 : secteur rue de la Marche, collège, chemin du Bachot, Rue des Rochers, lotissement de la Roussille.
- Tranche 3 : création d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées (filtres plantés de roseaux) en remplacement de la station d'épuration actuelle, ancienne et vétuste.



Collège



Rue des Rochers

A la suite du diagnostic du système d'assainissement collectif du bourg effectué en 2019 par le bureau d'études Infralim, les deux secteurs mentionnés tranches 1 et 2 ont été repérés comme prioritaires et obligatoires pour réduire d'environ 70% les apports d'eaux claires parasites (1) et d'eaux pluviales (2) en entrée de station d'épuration. Actuellement le débit d'eaux claires en entrée de station d'épuration est de 160 m³/ jour. Il devrait passer à 34m³/ jour. De la même façon les eaux pluviales devraient passer de 68m³/j à 26m³/j en entrée de station (calcul effectué pour 1 mm de pluie tombée).

Ce nouveau dispositif améliorera dans un premier temps le fonctionnement de la station d'épuration actuelle puis, à l'avenir la nouvelle unité de traitement des eaux usées.

Ces travaux vont permettre également de garantir le transfert, avec ce nouveau réseau séparatif d'assainissement, d'un volume important des eaux usées de la maison de retraite et du collège jusqu'à la station d'épuration, évitant ainsi tout rejet dans la nature lors de fortes pluies.

L'ensemble de cette opération est subventionné à 80% :

- Agence de l'eau Loire Bretagne 70%
- Département de la Creuse 10%



La Roussille (vers la station d'épuration)



Rue de l'Eglise

Ce programme constitue une amorce de la mise en séparatif totale du réseau d'assainissement, qui pourra être réalisé progressivement au gré des aménagements de voirie dans le centre bourg, lequel constituera le dernier secteur.

(1) Eaux claires parasites : il s'agit le plus souvent d'eaux claires de drainage de la nappe souterraine et du trop-plein des bassins et anciens bassins situés en face de la gendarmerie.

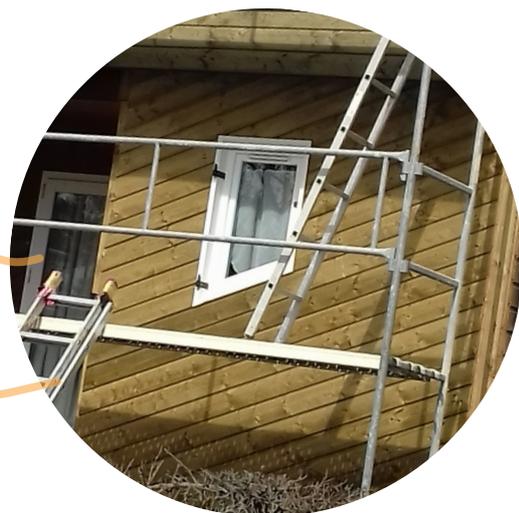
(2) Eaux pluviales : ce sont les eaux de ruissellement provenant des toitures et de la voirie.

Aménagements touristiques

Depuis 25 ans les municipalités successives ont à cœur de développer les activités touristiques autour des deux plans d'eau. Au vu de la fréquentation, l'attrait touristique des sites ne s'est pas démenti avec des milliers de visiteurs chaque année générant ainsi des retombées économiques importantes pour notre commune et attirant de nouveaux résidents.

Pour conforter cette dynamique la Commune et la Communauté de Communes investissent chaque année en réalisant des aménagements et en proposant de nouvelles prestations :

- Au bar de la plage : création d'une terrasse , mise aux normes électriques du bâtiment et achat de gros matériels.
- Nouveaux jeux: Pump track, pédalos , paddles , jeu aquatique, buts de foot sur l'ancien terrain de tennis
- Remise en état des gîtes(terrasses, bardage, isolation toiture)



**Rénovation Hameau de gîtes
(bardage)**



Création d'une terrasse



Pump Track



A venir:

- nouveaux modules pour les aires de jeux, aire de jeux dans les arbres, aire de fitness
- renouvellement de la signalétique autour du plan d'eau.

L'ensemble de ces investissements pour un montant d'environ 200 000 euros est financé par la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche (150 000€) la commune de Châtelus (50 000 €), subventionné par l'État et l'Europe auxquels s'ajoutent des frais de fonctionnements indispensables.

En effet, ce cadre naturel préservé nécessite un entretien régulier de la part des agents municipaux, surtout en période estivale (espaces verts, plage, sanitaires, accueil des vacanciers, nettoyage des gîtes...) ainsi que la gestion administrative du site tout au long de l'année. Pour la sécurité des usagers un surveillant de baignade est recruté chaque été en Juillet- Août. La vente des cartes de pêche à La Prugne le week end est effectuée par des emplois saisonniers.

D'autres animations de plein air sont également proposées sur ces 2 sites durant l'été (marchés nocturnes, feux d'artifices, initiation à la pêche...).



Projets

Travaux d'enfouissement des réseaux électriques basse tension

- Lors de sa réunion du 16 septembre 2019, le Conseil municipal a donné son accord au SDEC (Syndicat des Énergies de la Creuse) pour la réalisation des travaux d'enfouissement du réseau basse tension dans la partie du bourg située entre la rue du 8 mai et la caserne des pompiers, comprenant aussi les rues et places adjacentes.
- Les travaux d'enfouissement du réseau basse tension, qui débuteront au printemps 2023, seront entièrement à la charge du SDEC et représentent 270 000€ HT. Tout ce secteur sera également équipé d'un nouvel éclairage public, composé de luminaires LED, dans le prolongement de l'éclairage LED déjà effectué dans le centre bourg. Ces travaux, à la charge de la commune, estimés à 70 000€, sont subventionnés à hauteur de 22 381€ par l'État et 15 000€ par le SDEC.
- Une déviation de la circulation sera mise en place. Certes, elle occasionnera des désagréments pour les usagers mais elle est indispensable pour la sécurité et le bon déroulement des travaux.

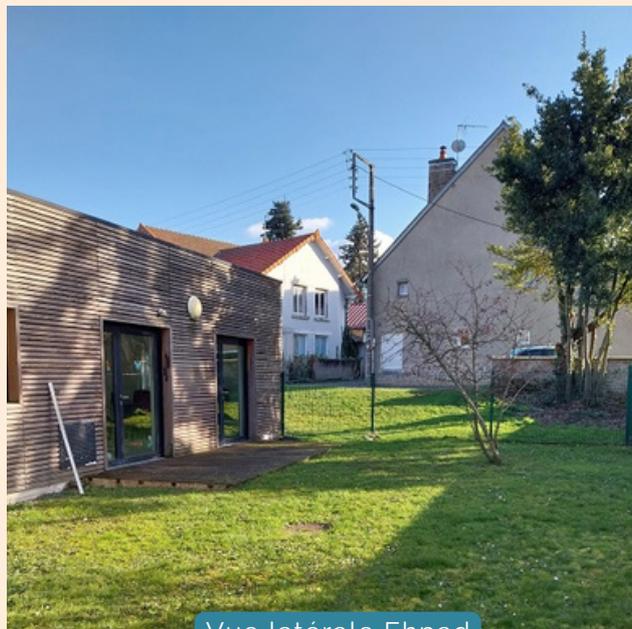
Pôle santé

- La commune s'est engagée depuis plus de 15 ans dans la redynamisation de son centre bourg, donnant ainsi vie à plusieurs réalisations (immeubles commerciaux et locatifs, espaces verts et de stationnement). Or, à cette offre bien fournie, du fait du prochain départ à la retraite des deux médecins, le maintien d'un service de soins est indispensable au bon déroulement de la vie quotidienne des habitants et appelle donc la création d'un Pôle Santé. A cet effet, le Conseil Municipal a décidé début 2021 de se rapprocher de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche et de l'Association Marche Pro Santé (1) afin d'avancer sur ce projet d'aménagement à caractère urgent



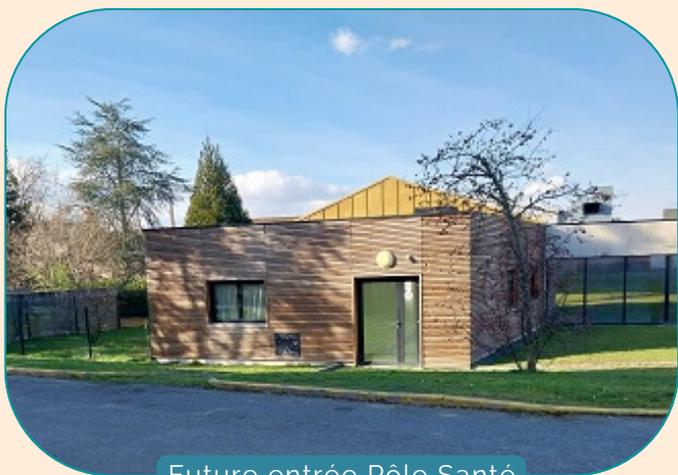
1) Association Marche Pro Santé : Cette association basée à Genouillac, est composée de plus de 40 professionnels de santé couvrant le territoire de 22 communes sur le nord de la Creuse. Ce réseau a pour objet la coordination des activités de soins médicaux, sociaux et médicaux sociaux, la mise en place d'actions de prévention (vaccinations), la formation de nouveaux praticiens, l'accompagnement et le recrutement de nouveaux professionnels de santé.

- Suite à plusieurs éléments de diagnostic, les élus du territoire de la Communauté de Communes et l'Association Marche Pro Santé se sont accordés sur la nécessité d'équiper notre territoire de 3 pôles santé à Bonnat, Châtelus et Genouillac. De plus, un bâtiment central, situé au Poteau de Genouillac, en complément de ces trois sites, sera composé d'une salle de réunion, de deux cabinets de consultation et d'un logement permettant d'héberger des étudiants en médecine et d'éventuels remplaçants. Chaque commune porte la réalisation de son site santé, la communauté de communes, celle du site central.



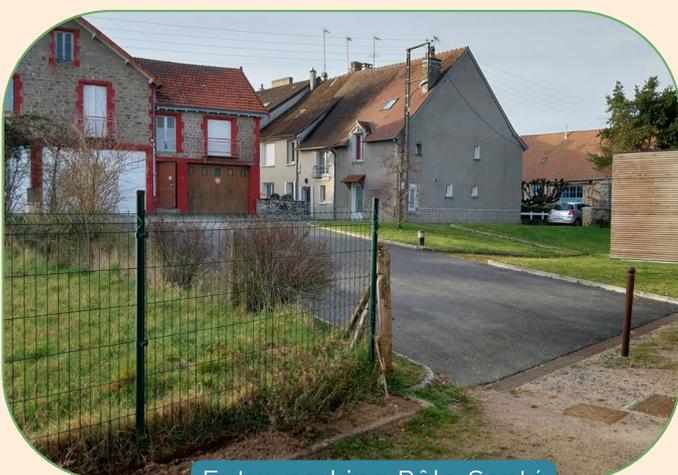
Vue latérale Ehpad

Sur proposition du directeur de l'Ehpad, une réunion s'est tenue à l'Ehpad de Châtelus afin d'envisager la transformation des anciens locaux de l'accueil de jour, en présence des professionnels de santé, des représentants de la Commune, de la Communauté de communes et de l'Association Marche Pro Santé. Cette proposition de mise à disposition des locaux pour une surface d'environ 200 m², a été validée par le Conseil municipal le 9 mars 2022 puis par le Conseil d'administration de l'Ehpad le 19 juillet 2022.



Future entrée Pôle Santé

- Le 25 octobre 2022 le Conseil municipal a approuvé le projet de l'architecte pour l'aménagement des locaux destinés à accueillir les professionnels de santé : 2 cabinets de médecins, 1 cabinet d'infirmiers, 1 cabinet de kinésithérapeute, 1 cabinet de podologue, 1 secrétariat, 1 salle d'attente et 8 places de parking jouxtant le bâtiment. Le coût de cette opération est estimé à 395 000€ HT. Les subventions demandées auprès de l'État, de l'Europe, de la Région et de la Communauté de communes (Fonds de concours) devraient financer 80 % du projet.



Futur parking Pôle Santé

- Ces travaux se dérouleront au cours de l'année 2023.

Divers

ACHATS

S
E
R
V
I
C
E
S
T
E
C
H
N
I
Q
U
E
S

Ces 3 dernières années, nos agents ont été dotés de nouveaux matériels : pour un montant d'environ 40 000 euros



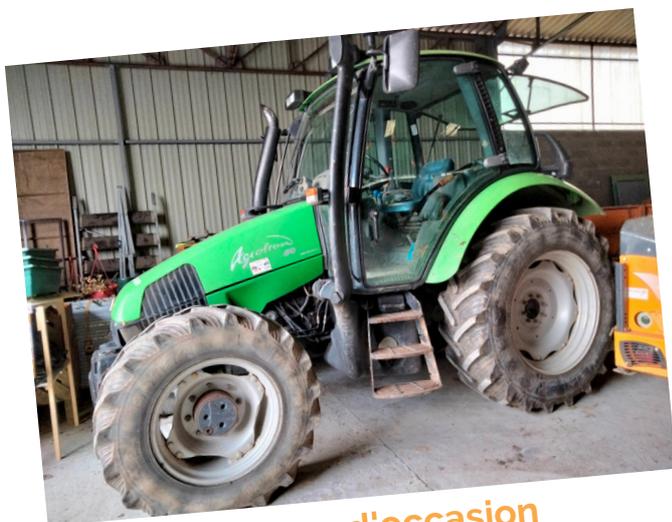
Mini Tracteur



Balayeuse de voirie



Broyeur accotement



Tracteur d'occasion



Tracteur tondeuse



Désherbeur mécanique



Lève palette



Camion

**B
O
U
L
A
N
G
E
R
I
E**

Suite à la liquidation judiciaire de la précédente boulangerie, « Au Pétrin Castellucien », la mairie a dû remettre en état les locaux et racheter une partie du matériel.

Rachat du matériel : 12 000€ (liquidation)

Réparation du four et divers matériels : 13 700€ (propriété de la commune)

Achat d'un nouveau pétrin : 14 000€ (propriété de la commune)

Ces dépenses importantes, validées par le Conseil Municipal, sont la conséquence d'une absence totale d'entretien.

Elles étaient néanmoins nécessaires et même obligatoires au maintien de cette activité commerciale dans le centre bourg.

**P
A
R
C
E
L
L
E
S**

1-La parcelle et une grange appartenant à M. Pinet, situées au 1 place de la Fontaine ont été achetées pour un montant de 5300€ ce qui permettra de créer un passage piéton reliant le centre bourg à l'EHPAD (et futur pôle santé) rue du Combeau.

2-La parcelle jouxtant l'école maternelle, mise en vente par M. Nicolas/Maury a été acquise pour 2000€, en vue d'aménager un espace vert mis à disposition des Ecoles et du Squat'Ados .



Parcelle Nicolas / Maury

ECONOMIE d'ENERGIE

Le contexte économique actuel, avec la hausse importante du coût des énergies, nous oblige tous, particuliers, entreprises et collectivités à prendre des mesures pour réduire nos consommations énergétiques.

Le Conseil municipal a donc décidé :

- l'extinction de l'éclairage public à 22h dans le bourg au lieu de minuit et à 21h30 dans les villages au lieu de 23h.
- la réduction de la température à 19° dans les salles communales, à l'école.
- le remplacement des luminaires Sodium du centre bourg fin 2021 par des luminaires LED plus économiques.
- à l'occasion de l'enfouissement des réseaux électriques par le SDEC, Rue de la Marche d'équiper ce secteur d'un nouvel éclairage public composé de luminaires LED
- la réorganisation de l'accueil à la garderie avec l'utilisation d'une salle de classe en remplacement du lieu habituel (préau fermé), difficile à chauffer.

RELAIS TELEPHONIQUE

La commune a loué une petite partie du terrain située dans un angle du stade, à la société Orange qui a fait réaliser les travaux. Ce site héberge les 4 opérateurs Orange, Bouygues, SFR et Free.





MISE À JOUR ADRESSE POSTALE

Lors de la réunion du 10 février 2021 le Conseil municipal a décidé d'accepter l'offre de la Poste proposant une aide à la dénomination et à la numérotation des voies communales. Cette démarche visant à améliorer la qualité de l'adressage dans le bourg et les villages, et présentée aux personnes concernées lors d'une réunion d'information le 8 mars 2022, facilite aussi l'accès aux services d'urgence et aux services publics, elle a d'ailleurs été rendue obligatoire conformément à la loi votée en janvier 2022.



Suite au diagnostic effectué par les adjoints et le secrétariat de mairie, en liaison avec la Poste, 80 habitations sans adresse et 12 nouvelles voies ont été recensées et bénéficieront d'une nouvelle signalétique. Le coût global de cette opération s'élève à 5564€. Les plaques de maison numérotées, 162 au total sont remises à leurs propriétaires qui devront les poser. La mise place des plaques de rues par les agents est en cours.

BÂTIMENTS : OBJETS D'UN PÉRIL IMMINENT



Deux maisons étaient concernées :

1 Rue des Moutons :

Ce bâtiment en très mauvais état, appartenant aux conjoints Godet, a été acquis pour l'euro symbolique par la commune en novembre 2020 qui a dû procéder à quelques travaux de sécurisation.

Par délibération du 25 octobre 2022 le conseil municipal a décidé de répondre favorablement à la demande de l'ADPBC qui souhaitait l'acheter 4000 € dans le but de créer un chantier d'application pour ses salariés en insertion.

A l'achèvement des travaux ce bâtiment offrira des logements pour un hébergement temporaire des salariés ainsi que des bureaux pour l'association.

5 rue de l'Eglise :

Suite à un refus de succession, cette maison acquise par la commune a fait l'objet, dans un premier temps de 5000 € de travaux pour sécuriser les abords et protéger la maison mitoyenne. Celle-ci a ensuite été rétrocédée pour la même somme à la famille Gennetay qui poursuit la sécurisation et la rénovation de l'ensemble des bâtiments.

AVANT



APRES



Maison 5 Rue de l'Eglise



LA FIBRE

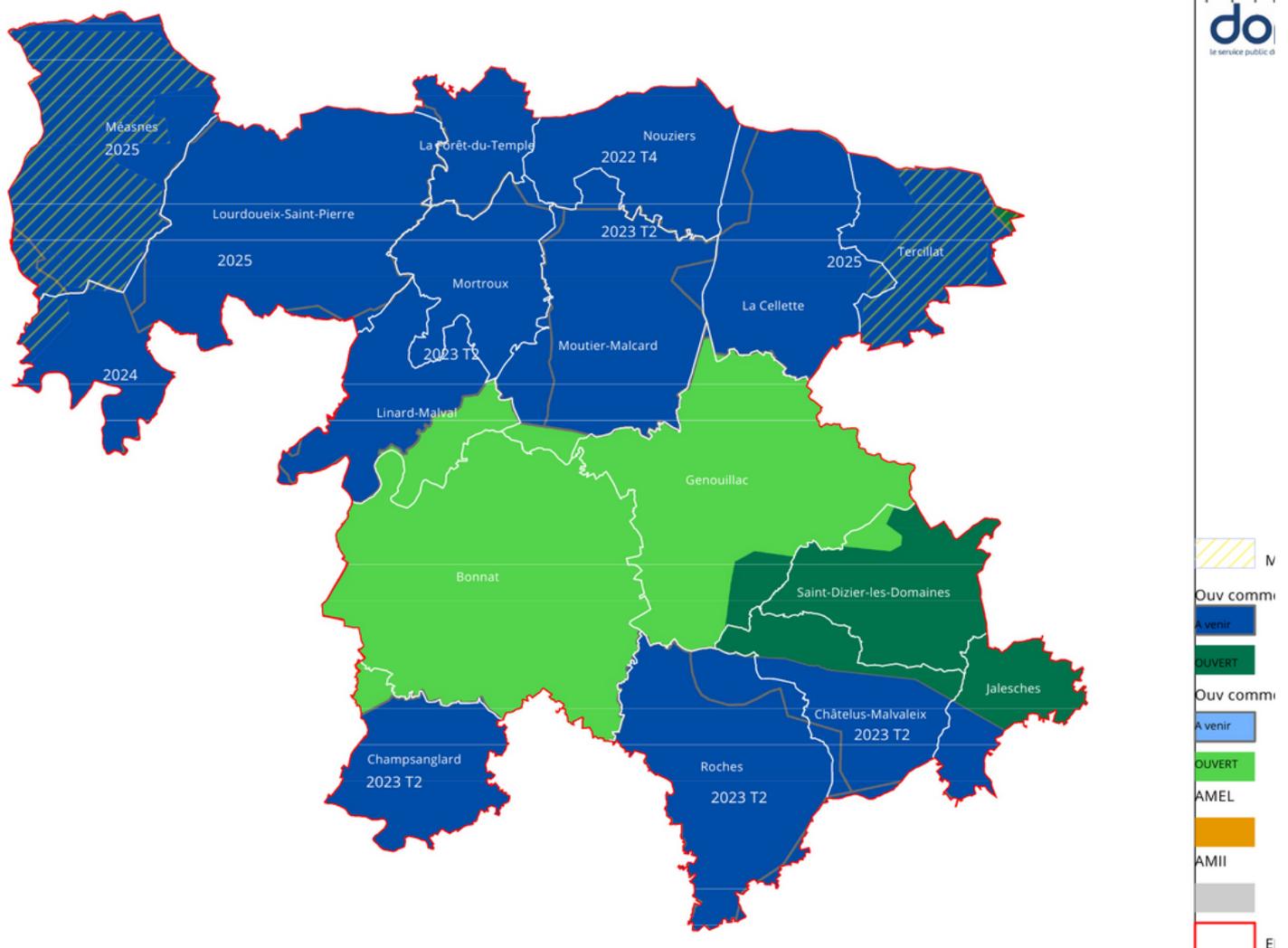
Point sur les ouvertures de la fibre :

Les plaques ne correspondent pas aux limites de communes ainsi certaines communes sont concernées par plusieurs dates d'ouverture :

- **Ouverture courant 2023** : Mortroux, Linard-Malval, Moutier-Malcard, **Châtelus-Malvaleix**, Roches, Jalesches, Champsanglard et quelques habitations sur Lourdoueix-Saint-Pierre.
- Ouverture prévue 2024 : Sud de Lourdoueix-Saint-Pierre et Méasnes.
- Ouverture prévue 2025 : Méasnes, Lourdoueix-Saint-Pierre, La Cellette, Tercillat, Moutier-Malcard et l'extrême nord de Genouillac.

Portes de la Creuse en Marche

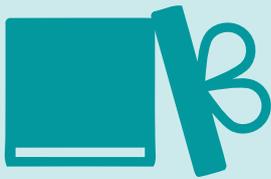
Déploie
FTTI
do
le service public d



carte d'ouverture des plaques

Brèves

L'été dernier nous avons connu une période de sécheresse intense aussi, la Mairie, en signe de solidarité a mis gracieusement à disposition des agriculteurs l'eau des bassins des anciens captages situés en face de la Gendarmerie.



Chaque fin d'année, la Mairie offre aux habitants de plus de 80 ans, inscrits sur la liste électorale, un colis de Noël composé de produits achetés dans les commerces locaux (Boucherie-Charcuterie, Boulangerie, Supérette Casino).

La municipalité n'oublie pas non plus les résidents de l'Ehpad, pour Noël. Chacun reçoit une composition florale achetée chez la fleuriste et joliment décorée par ses soins.



En partenariat avec la Mairie de Châtelus- Malvaleix, Ciné Plus en Limousin propose chaque mois la projection d'un film récent à la salle des fêtes au tarif de 5,50€ (adultes et plus de 12 ans) et 4,50€ pour les enfants. Vous trouverez les renseignements sur le panneau lumineux, sur les affiches et dépliants déposés dans les commerces, sur le site internet de la commune et dans la presse locale.

Nous remercions vivement l'association de la Commanderie de la Marche et l'Ordre international des Anyssetiers pour un don à la commune d'un défibrillateur d'une valeur de 2200€, qui trouvera son emplacement au Plan d'eau de la Roussille. Saluons ce geste généreux et bienveillant en direction de la population !





Le site internet de la commune fonctionne depuis 2021 et vous renseigne sur la vie à Châtelus. Il suffit de vous connecter sur Google et saisir "**Bienvenue à Châtelus-Malvaleix**" pour en savoir plus sur les actualités de la commune, les projets, les démarches administratives, les commerces, les services, les numéros utiles, les objets trouvés, les séances cinéma, les associations, les locations, le tourisme etc.



En avril 2020, lors du premier confinement, quelques personnes ont créé une Page Facebook intitulée "**Bénévoles Châtelus-Malvaleix**". Au fil des années, cette page connaît un succès croissant, comprend des milliers d'« amis » répartis sur tout l'Hexagone et vous transporte à Châtelus, comme si vous y étiez !

Pour embellir le cadre de vie des Castelluciens, un fleurissement et des décorations sont mis en place selon les saisons : des plantes à fleurs dans les jardinières et bacs, une décoration Halloween créée par la fleuriste à l'automne et des sapins de Noël, en centre bourg. A ce propos on remercie les particuliers qui œuvrent en ce sens et les personnes qui rendent service à la commune en acceptant certaines missions : ouvertures et entretien de l'Église, vente des cartes de pêche les week-ends en été.



De même on remarque que, mine de rien, certains habitants s'investissent dans un esprit citoyen, et contribuent ainsi à la propreté de notre bourg (coups de balai sur les trottoirs, utilisation des Toutounettes pendant les promenades canines, utilisation des poubelles publiques ...) Gageons qu'en 2023 cet état d'esprit se propage !

Soyons tous vigilants toute l'année : nos "amis" à 4 pattes ne sont pas autorisés sur les plages d'herbe ou de sable et sur les aires de jeux. Ainsi, le travail des agents municipaux sera respecté, et de la même façon, les promeneurs, les baigneurs et tout un chacun pourront agréablement profiter du site.

Si la baignade est restée ouverte toute la saison 2022 comme les analyses hebdomadaires en témoignent, ce n'est pas un hasard, c'est grâce aux dispositions prises pour préserver la qualité de l'eau (animaux interdits sur les plages toute l'année, dérivation du ruisseau depuis plus de 15 ans, assec partiel chaque hiver permettant le nettoyage des rives avec l'enlèvement des feuilles et des branches.



Toute l'année, les animaux doivent être tenus en laisse sur le site et sont interdits sur les plages en herbe, en sable et sur les aires de jeux

Sous peine d'amende
(arrêté municipal N°2010-046A.
Article R610-5 du Code pénal.)

**ET PUIS, DES TOUTOUNETTES
IL Y EN A PARTOUT... PARTOUT...**



Le 10 décembre 2022, un apéritif convivial a réuni une cinquantaine de nouveaux Castelluciens afin de leur faire connaître les associations existantes et les différentes animations proposées sur le territoire communal.



Tout au long de l'année, les bénévoles des différentes associations organisent des animations sur la commune et sont heureux quand un large public répond à leur invitation. De nouveaux membres, même ponctuellement sont toujours les bienvenus. Il ne faut pas hésiter à les contacter, ils vous accueilleront chaleureusement !



Jusqu'au 18 février 2023 le recensement de la population a eu lieu sur notre commune. Mme Nathalie Bonnet a effectué cette tâche en tant qu'agent recenseur. Cette enquête statistique obligatoire est importante car elle détermine la participation de l'État au budget des communes.

Depuis plusieurs années, les habitants de la Rue du 8 mai ont signalé à la mairie un problème de sécurité du fait de l'étroitesse de la rue, qui rend difficile et dangereux le stationnement ainsi que la circulation à double sens. Après avis de la commission des travaux, le conseil municipal, dans sa réunion du 17 juin 2022, a décidé à l'unanimité de mettre la Rue du 8 mai en sens unique.

Pour faciliter l'accès aux commerces (Dépôt de pain et Quincaillerie) et sécuriser le stationnement ainsi que la circulation, sur l'axe principal RD 990, des balises plastique seront posées, des arrêts minute seront délimités par un marquage au sol.

CASINO SHOP

NOUVEAU
GÉRANT

NOUVEAUX
HORAIRES

LE 21 MARS 2023



Bienvenue à Cécile Dechambre qui a repris le salon de coiffure "Aphrodite" Rue du Berry et à Adam Lopes qui a réouvert la boulangerie "Le Pain Croquant", Rue de la Marche !!





LES ÉCOLES & LES ACCUEILS DE LOISIRS



Les élèves de maternelle sont accueillis par Emilie Chillou tandis que Christelle Luguët accueille les élèves de CP et CE1. Les CE2, CM1, CM2 sont à l'école de Bétête avec Emilie Briault.

Cette année, toutes les classes du Regroupement Pédagogique Intercommunal ont un thème commun : celui du sport. Cela permet de faire du lien entre les élèves et entre les compétences travaillées dans chaque classe.

Ainsi, les élèves ont pu bénéficier d'un cycle de natation, de lutte, de jeux traditionnels et d'activités sur les arts du cirque.

Les trois classes du RPI se sont engagés dans le projet « Danses traditionnelles de bal » organisé par l'USEP.

A l'automne, les élèves de maternelle sont allés faire de la cani-randonnée à Anzême en lien avec leur projet littéraire autour du loup. D'autres activités seront proposées au cours de l'année

Les classes de CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 abordent les sports sous l'angle des saisons et des paysages.

En effet, en octobre ils se sont essayés à la randonnée en montagne (au Capucin- Mont-Dore) en faisant également une activité de lecture de paysages. En février, ils y sont retournés pour faire une randonnée en raquettes dans la neige accompagnés d'un guide. La journée s'est terminée à la patinoire.

L'autre grande sortie prévue, au printemps, est la classe découverte à Saint-Palais-sur-mer. Ils pratiqueront des activités culturelles et sportives pendant trois jours au bord du littoral.



Le service sanitaire interviendra au sein de l'école pour aborder l'importance du sport pour la santé.

Une journée conviviale autour du sport viendra clôturer en fin d'année ce projet où élèves, famille et enseignante s'affronteront « sportivement ».

Une autre manifestation sera prochainement proposée pour mettre à l'honneur la lecture. Il s'agit d'une soirée pyjama lecture pendant laquelle les enfants liront des contes devant les familles.

L'équipe enseignante tient à remercier la mairie et l'association des P'tits Chabets pour leur soutien et leur aide.

Les P'tits Chabets

L'association P'tits Châbets

L'association des parents d'élèves du RPI de Châtelus-Malvaleix – Bétête a été créée en 2019. Elle a pour objectif de soutenir financièrement et activement les actions de l'école mais également d'organiser des rencontres entre les enfants et leurs familles pour qu'ils puissent partager en dehors de leur école.

Cet article est l'occasion de remercier vivement les parents à l'initiative de cette belle aventure et sur le pont ces 3 dernières années pour proposer, animer de beaux projets et pour poursuivre à nos côtés aujourd'hui l'engagement auprès des enfants.

Malgré un contexte difficile durant ces années, de nombreux événements ont pu voir le jour :

- Marché de Noël
- Boutique éphémère de Noël
- Soirée lecture avec l'école
- Braderie
- Soirée après spectacle de fin d'année... et nous ne citons pas tout !

Ces manifestations ont rassemblé petits et grands dans une ambiance conviviale et de partage. Cela a contribué par ailleurs à récolter des bénéfices au profit des projets du RPI, pour nos enfants, pour leur scolarité. C'est ce qui fait vibrer les P'tits Châbets !

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des parents et personnes impliquées, les directrices, maitresses et personnels des écoles, mairies, membres de la municipalité, ainsi que tous les participants des manifestations qui en font leur réussite. Et par avance, merci à tous les bénévoles qui souhaiteront se joindre à nous pour imaginer et organiser les futurs projets.

Nous souhaitons une belle et heureuse année à toutes et tous, aux enfants comme aux plus grands, avec très bientôt de futurs événements (et il y en a !).

L'association P'tits Châbets



Espace de vie sociale Tiss'âges - ADPBC

Agréé par la Caisse d'Allocation Familiale, l'Espace de Vie Sociale Tiss'âges, géré par l'ADPBC (Association de Développement du Pays de Bonnat/Châtelus-Malvaleix), s'inscrit comme un acteur essentiel de la vie sociale et locale, à travers de nombreuses activités à destination de la vie associative, des familles et de la jeunesse.

Ouvert à tous, l'EVS Tiss'âges s'enrichit de nos différences. Seul ou en famille, avec vos enfants ou petits-enfants, vos amis, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Vous vous retrouverez certainement dans nos différentes actions. Nous nous proposons d'accompagner les associations locales dans leur quotidien. Nous soutenons leurs projets, nous favorisons les échanges inter associations et travaillons à leur promotion auprès de tous.

A travers nos actions "familles" et au sein d'un espace d'écoute et d'échange convivial, nous travaillons à renforcer les échanges entre les parents en favorisant leurs rencontres. Nous les accompagnons dans leur quotidien de parent et leur proposons aussi des activités de loisir.

Nous gérons un accueil collectif de mineurs dédié aux adolescents de 11 à 17 ans, "le squat'ados" depuis 2018. Ce dernier est un lieu de convivialité, de partage, d'écoute. Nous donnons la possibilité aux ados de réaliser des projets collectifs, nous les accompagnons à devenir des citoyens responsables. Nous leur proposons des activités, des animations, des séjours, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Vous pouvez retrouver, Géraldine, coordinatrice de Tiss'âges, Benoît responsable du secteur jeunesse et Léa, animatrice socio-culturelle, dans notre local de Genouillac, au 2ème étage de la médiathèque ou dans notre local du squat'ados à Châtelus-Malvaleix.

Pour les contacter :

Géraldine au 07.64.74.87.85.

@ : tissâges@orange.fr

 Evstissages

 tiss_ages

Benoît et Léa au 06.60.31.67.51

@:squatados@orange.fr (Benoît)

@:tissagesfamilles@gmail.com (Léa)

 benoit.squatados.9

 squatados_official

 benoitsquat

Nos activités en photo



**Apéro des assos :
les assurances à Genouillac**



Apéro des familles



Braderie à Mortroux



Les petits héros du sport



**Terra aventura
de la Cellette**



**Festi'familles
à Châtelus-Malvaleix**



**Festi'familles
à Genouillac**



**Projection du court-métrage
des jeunes du squat'ados**

Squat'ados 2022

Le squat'ados accueille les adolescents de 11 à 17 ans dans ses locaux à Châtelus-Malvaleix. Cette année de nombreux projets ont été réalisés. Les adolescents ont pu faire un séjour Parc d'Attraction à Pâques et cet été un projet court-métrage a permis à 12 jeunes d'écrire un scénario puis de réaliser un court-métrage avec l'aide de Martin Tronquart, réalisateur professionnel. Bien d'autres activités ont pu être réalisées tout au long de l'année, tel que le téléski nautique de Pouligny Notre Dame, le bowling et la patinoire d'Issoudun, le laser-game et le trampoline parc de Châteauroux. Du canoé, du tir à l'arc et de la baignade au lac d' Eguzon, de l'accrobranche à Sidiailles, et plein d'autres activités sur place.

Le local de Châtelus-Malvaleix accueille les jeunes aux 2 places de la Liberté les mercredis après-midi et vacances scolaires

Pour plus d'informations :

Contactez Benoit au 0660316751 ou par mail: squatados@orange.fr



UNE POLITIQUE ENFANCE-JEUNESSE

Enfant à partir de



Toutes les informations : <https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>



IntraMuros



Contact : 05 55 80 88 01 ou accueil@portesdelacreuseenmarche.fr





Fêtes et Loisirs Castelluciens



Notre association a pour but de proposer des animations sur la commune pour petits et grands.

Depuis le dernier bulletin municipal deux années se sont écoulées.

2020 année Covid ou il n'y a pas eu de manifestations. Mais nos bénévoles de fêtes et loisirs ne sont pas restés sans rien faire. Ils ont tous répondu présents à mon appel de solidarité pour la confection de masques en tissu pour que chaque habitant de la commune ait un masque. Nous avons créé un mini atelier couture à la salle des fêtes.



Je tiens à les remercier tous ainsi que M. le maire pour le prêt de la salle des fêtes et aussi les personnes qui nous ont fait don de tissu et d'élastique.



En mars 2020 nous avons déposé un dossier de demande d'aide financière au titre du programme européen LEADER pour l'acquisition de matériel . « Chapiteaux »

Je remercie le soutien de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et de la municipalité de Châtelus pour l'octroi de cette subvention.



En 2021 nous avons organisé nos manifestations dans le respect des règles sanitaires.

*Le 15 et 16 mai 2021 notre foire aux vins et aux produits régionaux a pu avoir lieu sous chapiteaux mais nous n'avons pas pu organiser notre repas traditionnel entrecôte frites du samedi soir.

* 24 et 25 juillet 2021 fête patronale avec les caisses à savon et défilé de chars. Pas de repas et pas de bal dans le respect des gestes barrières.

*31 octobre 2021 notre super loto qui a remporté un franc succès.

* 31 décembre 2021 malheureusement nous avons dû annuler notre réveillon de la St Sylvestre, il y avait trop de contraintes pour faire respecter les gestes barrières.

2022 les activités reprennent.

Les bénévoles s'activent pour la fabrication des roses pour les chars.

*28 et 29 mai 2022 : 39ème édition de notre Foire aux vins et aux produits Régionaux. Le public était présent et content de retrouver les exposants. Je remercie tous les bénévoles qui ont participé au montage des chapiteaux.



*30 et 31 juillet 2022 fête patronale.

La fête s'est déroulée sous un soleil de plomb, défilé de la banda de Roches suivi des voitures anciennes, des motos solidaires puis des chars fleuris. Quelle satisfaction lors du défilé d'avoir des applaudissements et des félicitations du public pour le travail effectué par les bénévoles.



Je voudrais adresser un grand merci aux employés communaux pour leur aide lors de nos manifestations.

*30 octobre 2022 : organisation de notre super loto qui remporte toujours un énorme succès avec de magnifiques lots à gagner. **Je remercie tout les commerçants de Châtelus pour leurs dons de lots.**



*31 décembre 2022 : Organisation de notre réveillon de la St Sylvestre.

Après deux années sans réveillon nos habitués ont répondu présents pour revenir faire la fête. Pour le repas nous l'avons confié au restaurant le Chalet d'Antan d'Evaux les bains et l'animation au D J Delfigeas.

Aux 12 coups de minuit tout le monde s'est levé pour se souhaiter une bonne et heureuse année 2023.

Au nom du conseil d'administration et des bénévoles de Fêtes et Loisirs Castelluciens, je tiens à remercier Madame la Présidente du conseil départemental de la Creuse et Monsieur le conseiller départemental du canton de Bonnat pour l'octroi de la subvention qu'ils nous ont accordée.

Un grand merci à la municipalité de Châtelus pour la subvention et l'aide des agents communaux pour l'organisation de nos manifestations. Ces aides contribuent à la dynamisation de la vie associative de notre commune. Ce cadre ne peut exister que si des femmes et des hommes de bonne volonté s'y associent et s'y dévouent en permanence.

Vous avez envie de participer ponctuellement pour une de nos animations alors venez rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter. Vous avez des idées des projets d'animations pour notre commune, venez-nous en faire part.

Nous avons besoin de jeunesse pour renouveler notre équipe. Vous serez les bienvenus.



Je remercie tous les membres et bénévoles de Fêtes et Loisirs Castelluciens pour le travail accompli toute l'année.

Composition du bureau et du conseil d'administration Fêtes et Loisirs Castelluciens.

Présidente : Marie-Thérèse Pauly
Vice-Président : Jean-Christophe Guittard
Secrétaire : Danielle Trévisan
Secrétaire adjoint : Jean Dérongère
Trésorier : Christian Coulaudon
Trésorier adjoint : René-Claude Rouchon
Membres du conseil d'administration
Françoise Jaquelin
Colette Jurgielewicz
Cécile Nigrón
Martyne Peypoux
Christophe Dubreuil.

Et n'oublions pas les adhérents bénévoles qui participent à toutes nos manifestations. Sans vous Mesdames et Messieurs les bénévoles rien ne pourraient se faire.

Devenez bénévoles à Fêtes et Loisirs Castelluciens ; Vous pouvez vous libérer quelques heures de temps en temps alors venez nous rejoindre. Quelle satisfaction de se sentir utile et faire quelque chose pour autrui.

POUR NOUS CONTACTER :

Présidente M-T Pauly 06 79 53 03 49

Secrétaire D Trévisan 05 55 80 70 45

Trésorier C Coulaudon 05 55 80 71 83

Vous pouvez aussi nous contacter en message privé sur notre page Facebook.



Fêtes et Loisirs Castelluciens

La présidente,
Marie-Thérèse Pauly

Club des Aînés

Perturbés par le COVID, plusieurs rendez-vous de l'année 2020 - 2021 n'ont pas eu lieu. Le repas de Noël (en décembre 2021) a tout de même pu réunir les adhérents autour d'une bonne table à Evaux les Bains.

En revanche en 2022, les retraités ont pu se retrouver pour les réunions mensuelles du jeudi à partir du 17 mars 2022, pour les jeux, les bavardages et les goûters.

Une sortie théâtre au Grand-Bourg s'est effectuée le dimanche 6 novembre 2022.

Cette année 2022 a été marquée par un événement : Les 45 ans du Club des Aînés.

A cet effet un apéritif dinatoire avec les adhérents et la municipalité a réuni une trentaine de personnes (le samedi 10 décembre 2022).

Le dimanche 11 décembre 2022, les adhérents se sont retrouvés au Chalet d'Antan à Evaux les Bains autour d'un succulent repas de Noël.

La dernière réunion de l'année le 15 décembre 2022 a été l'occasion de déguster la bûche de Noël. (Pour mémoire l'Assemblée Générale du Club a eu lieu le 20 mars, une réunion avec Pro-Confort le 25 juin avec repas offert, le 17 juillet un repas au Moulin Chancelier, le 23 octobre Choucroute à l'Auberge de Châtelus).

Le Club des Aînés fonctionne le 3ème jeudi de chaque mois, il est ouvert à tous de 14 h 30 à 18 h à la Salle des Fêtes.

Venez nous rejoindre pour passer un agréable moment.

La Présidente

Le Secrétariat

Contact: 05 55 80 73 55

Contact : 05 55 80 70 45 - 05 55 80 82 81



Club Omnisports de Châtelus-Malvaleix

Le COCM, fort d'un effectif d'environ 150 membres, draine des adhérents, non seulement de Châtelus, mais aussi de nombreuses communes aux alentours. Après deux années consécutives pleines d'incertitudes, le sport reprend doucement mais sûrement ses droits ...

C'est tout d'abord avec grand regret, que l'école de basket et la section badminton sont mises en standby, espérons, seulement provisoirement. Le manque de bénévoles se fait le nerf de la guerre de toute association quelle qu'elle soit et de ce fait, entache sérieusement la nôtre ...

Mais place aux bonnes nouvelles ! Pour cette saison, une nouvelle intervenante, Marion, a été recrutée, elle propose deux créneaux supplémentaires, un aux jeunes de 6 à 10 ans et un autre en direction des adultes afin de développer le Pilates et l'Afroswing. Ainsi, tous les âges de 3 à 99 ans, peuvent pratiquer à Châtelus, au sein du COCM selon leur goût et leurs aptitudes.



Section Basket

Les U 13 : c'est une équipe mixte composée de 10 joueurs de 11 à 13 ans, qui a réussi une très bonne saison 2021/22. Cette année l'équipe U13, renouvelée en partie pour une question d'âge, repart avec 9 joueurs et avec, il faut le souligner, encore de bons résultats à la mi-saison. Ces jeunes font preuve d'une bonne cohésion et d'un engagement sans faille sous l'impulsion de leur coach.



Les Seniors Garçons

C'est une équipe composée d'une douzaine de joueurs, avec une moyenne d'âge approchant la quarantaine. Ils ont réussi une très bonne première partie de saison en 2021/22 ; malheureusement la deuxième phase s'est moins bien déroulée ... Concernant 2022/2023, l'effectif reste principalement le même avec des départs et l'arrivée d'anciens joueurs. Eux aussi ont bien débuté la saison ne concédant qu'une défaite ... affaire à suivre !



Section cyclisme

Malgré vents et marées, Covid 19 et variants multiples, changements climatiques et autres phénomènes naturels, la section cyclisme du COCM continue son p'tit bonhomme de chemin. S'il n'y a qu'une dizaine de licenciés toujours fidèles à la passion du deux roues, sur les routes ou sur les chemins, cette section possède aussi quelques atouts dans sa manche : une Base VTT dont le siège est au Plan d'eau de la Roussille et attire de nombreux cyclistes sur les chemins balisés. Ils participent très régulièrement aux sorties Route et VTT organisées par les clubs voisins. Ils organisent également des animations en collaboration avec la section Marche, réunissant à chaque fois près de 300 personnes : La Castellucienne des Bourgeons, en mai, la Rochoise en juin, la Castellucienne d'Automne en novembre, Pentecôte en Creuse organisée avec le Comité départemental de vélo.



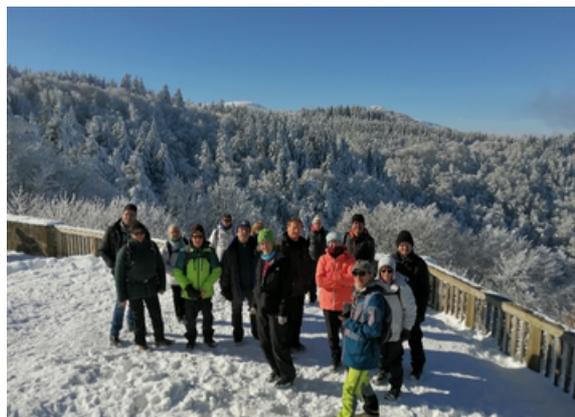
Castellucienne



Pétanque du COCM à Clugnat

Section Marche

Elle réunit près de 70 marcheurs. Deux fois par semaine, en groupe, ils se donnent rendez-vous et arpentent les chemins. Certains wek-ends, ils se retrouvent pour participer aux randonnées organisées par les communes voisines du nord Creuse et sud Indre. Afin de découvrir de nouveaux chemins et de nouveaux paysages, une sortie raquette est organisée en janvier et un voyage, dans une région différente, chaque année, en juin. Au sein de la section Marche un groupe Rando Santé a été créé et propose une marche adaptée aux seniors.



Groupe de marcheurs



Repas convivial de fin d'année



Section gymnastique : Les P'tits Bouts de Gym, éveil au sport, s'adressent aux 3/5 ans. Dans le gymnase, ils sautent, ils courent, ils attrapent, ils se dépensent sans compter !!!

Après la séance des petits, les 6/10 ans eux aussi, peuvent à leur tour, se dépenser lors des activités multisports permettant ainsi une continuité dans la pratique d'exercices physiques.

Section Gym Seniors : Si Marion, l'animatrice s'occupe des enfants le mercredi soir, elle propose également une gymnastique douce aux plus de 50 ans, avec des exercices adaptés à chaque personne, le mardi soir à la salle des fêtes.

Section Pilates/Afro Swing : Cette toute nouvelle section est proposée aux ados et aux adultes qui viennent également en nombre le mardi soir à la salle des fêtes.



Eveil aux sport



Rallye pédestre

Soulignons que le COCM organise des animations tout au long de l'année afin de récolter des fonds nécessaire au bon fonctionnement du Club : vente de chocolats, de plants et graines, concours de pétanque, rallye pédestre, loto, tombola, randonnée ... Merci à tous ceux qui nous aident par leur contribution lors des ventes ou par leur présence en assistant à nos manifestations !

Merci aussi pour leur soutien à la commune de Châtelus, ainsi qu'aux communes de Roches et Saint Dizier les Domaines, aux sponsors (Maison et Services, Entreprise Galland, MCT Déménagement , Intersport, Crédit Agricole et Groupama...) et au Conseil Départemental pour leur aide précieuse permettant ainsi d'équilibrer le budget...



Le Choeur de l'Amitié

Après deux ans d'un arrêt forcé, dû à l'épidémie de Covid, nous avons, tant bien que mal, repris nos répétitions au printemps 2022.

Nos voix étaient hésitantes, nous avons perdu des choristes, perdu nos repères, pris de mauvaises habitudes... Malgré tout, nous avons réussi à renouer avec l'Ehpad pour la fête de la musique et un concert à La Cellette nous a redonné un peu de confiance. Avant la coupure de l'été, fin juin, une magnifique journée nous a réunis à Saint Léonard de Noblat et autour du lac de Vassivière.

A la rentrée, nous avons fêté nos quatre plus anciens du Chœur de l'Amitié puis nous avons retrouvé la Banda à Châtelus, à une date certes inhabituelle, mais en présence de la maman de Gauvin Sers, car nous avons mis un de ses gros succès « Les Oubliés » à notre répertoire.

Avec plaisir, nous avons chanté à nouveau à l'Ehpad, puis autour du sapin en compagnie du Père Noël, et l'année 2022 s'est terminée autour d'un excellent repas à Boussac.

2023 va nous permettre de retrouver notre calendrier habituel : Genouillac fin avril, Châtelus et la Banda début juin, Clugnat fin juin et nos activités régulières de fin d'année, avec peut-être quelques concerts à la demande.

Mais nous avons la grande chance de saluer le retour de deux de nos anciens choristes et d'accueillir quatre nouvelles chanteuses qui viennent étoffer les deux pupitres de dames. Nous en sommes ravis .Il nous faut maintenant apprendre de nouveaux chants, acheter un supplément d'écharpes... bref, la vie repart ! avec toujours le soutien des municipalités de Châtelus et Genouillac, du Conseil Départemental, qui nous ont, tous, toujours appuyés, même pendant les années Covid . Nous leur en sommes très reconnaissants.

Au plaisir de vous revoir en concert et de pouvoir bientôt chanter avec vous.
Bien chaleureusement.

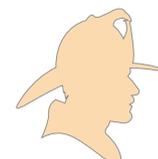
Danielle Dumais pour le Chœur de l'Amitié.



**CONCERT
À LA CELLETTE**

BANDA DE ROCHES
ET
CHŒUR DE L'AMITIÉ
À CHÂTELUS





Bonjour à toutes et tous,

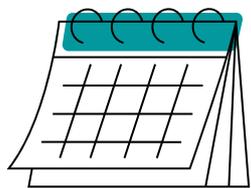
L'Amicale des Sapeurs pompiers de Châtelus-Malvaleix est très heureuse de vous avoir distribué son calendrier 2023 de main à la main cette année. Nous tenons à vous remercier pour votre générosité et vos petits mots sympathiques. Merci également aux artisans et commerçants pour leurs encarts publicitaires qui agrémentent ce calendrier.

Durant cette année 2022, deux journées de retrouvailles ont pu être organisées avec les membres de l'Amicale et leur famille : une journée cohésion au mois de juin au circuit de karting de Marcillat-en-Combraille et un voyage organisé, ouvert au public, dans le Loire et Cher (avec notamment visite des mini-châteaux de La Loire, d'un parc animalier en train et d'une distillerie).

Concernant l'activité de la caserne, nous réalisons de plus en plus d'interventions, ce qui signifie que nous avons toujours besoin de recrues. Donc, si vous êtes dynamique, engagé et passionné, n'hésitez pas à venir compléter notre équipe de pompiers volontaires. Et pour cela, vous adresser directement à l'un des nôtres ou à la Mairie.

Président de l'Amicale
Adjudant Aurélien BROSSAT.





CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

LE CLUB DES AINES :

- DIMANCHE 16 AVRIL : THÉÂTRE LES 3 COUPS AU GRAND-BOURG
- DIMANCHE 23 AVRIL : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À LA SALLE DES FÊTES ET REPAS À LACAUD
- JEUDI 27 AVRIL : CINÉMA : SORTILÈGES ET ENVOUTEMENTS EN LIMOUSIN
- DIMANCHE 18 JUIN : SORTIE À ST-NECTAIRE (VISITE ET REPAS DU TERROIR)
- JEUDI 20 JUILLET : RÉUNION AU PLAN D' EAU DE CHATELUS-MALVALEIX
- AOUT : LE CLUB ARRÊTE SES ACTIVITÉS. REPRISE EN SEPTEMBRE
- DIMANCHE 17 SEPTEMBRE : SORTIE À GARGILES-FRESLINES-CROZANT
- SAMEDI 21 OCTOBRE : RÉUNION PRO-CONFORT À LA SALLE DES FÊTES+REPAS GRATUIT
- DIMANCHE 22 OCTOBRE : REPAS CHOUCROUTE À LA TABLE DE MON GRAND-PÈRE
- DIMANCHE 10 DÉCEMBRE : REPAS DE NOËL
- JEUDI 21 DÉCEMBRE : RÉUNION À LA SALLE DES FÊTES ET DÉGUSTATION DES BÛCHES DE NOËL.

LE CLUB DES AINES SE RÉUNIT LE 3ÈME JEUDI DE CHAQUE MOIS
(DE 14 H. 30 À 18 H. À LA SALLE DES FÊTES). IL EST OUVERT À TOUS.

DATES RÉUNIONS : 16/03, 20/04, 18/05, 15/06, 20/07, 21/09, 19/10, 16/11, 21/12

LE CHOEUR DE L'AMITIÉ :

- DIMANCHE 30 AVRIL : CONCERT À GENOUILLAC
- SAMEDI 03 JUIN : CONCERT BANDA ET CHŒUR DE L'AMITIÉ À CHÂTELUS
- SAMEDI 24 JUIN : CONCERT À CLUGNAT POUR RÉNOVATION CHAPELLE SAINT JEAN
- Concerts de Noël (Ehpad et municipalité) non datés

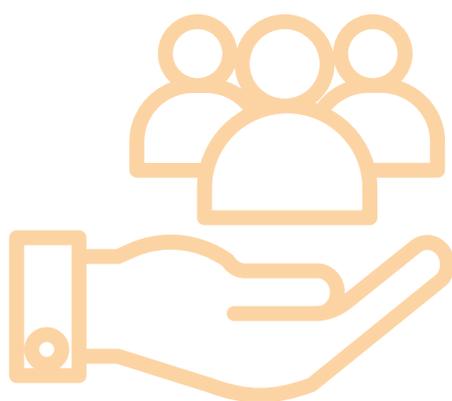
CLUB OMNISPORTS DE CHATELUS-MALVALEIX

- 14 MAI : CASTELLUCIENNE DES BOURGEONS
- 8 JUILLET : PÉTANQUE
- SEPTEMBRE : RALLYE A AJAIN
- 2 SEPTEMBRE : PÉTANQUE
- NOVEMBRE : CASTELLUCIENNE D'AUTOMNE
- DÉCEMBRE : LOTO 1ER WEEK-END

FÊTES ET LOISIRS

- 20 & 21 MAI : FOIRE AUX VINS ET AUX PRODUITS RÉGIONAUX
- 29 & 30 JUILLET : FÊTE PATRONALE
- 29 OCTOBRE : SUPER LOTO
- 31 DÉCEMBRE : RÉVEILLON DE LA ST SYLVESTRE

LA VIE DES AUTRES ASSOCIATIONS ET SERVICES



ENTREPRENDRE AUX PORTES DE LA CREUSE

Les élus de la Communauté de Communes souhaitent développer des actions en faveur de l'entrepreneuriat du territoire.

Pour cela ont été définis certains axes stratégiques :

Un dispositif d'aides financières au entreprises mis en place depuis janvier 2022

afin d'accompagner les projets du territoire

La rencontre des entreprises du territoire afin de connaître plus en détail les activités, mais

aussi recenser leurs besoins

Un travail de réflexion sur les besoins de recrutement

Un recensement à engager sur les locaux et terrains vacants

Présente pour vous accompagner dans vos projets, déterminer vos besoins et vous orienter vers des partenaires spécialisés, la Communauté de Communes est à la disposition des entreprises et projets du territoire.

Plus d'infos sur le site internet, rubrique entreprendre.



Si vous avez un projet, un besoin, une demande, n'hésitez pas à contacter Océana Petitpez, chargée de mission Économie au 07 61 66 03 85 ou conomie@portesdelacreuseenmarche.fr

Toutes les informations : <https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>



IntraMuros



Contact : 05 55 80 88 01 ou accueil@portesdelacreuseenmarche.fr



QU'EST-CE QUE LE PLUI ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification territoriale qui définit, pour une période de 10 ans, les grandes orientations de la politique locale d'urbanisme. C'est un document réglementaire qui définit les règles de construction applicables pour les permis de construire, les déclarations préalables, ...



Aujourd'hui, les 1^{ère} et 2^{ème} phases du document sont réalisées, à savoir :

- ✓ Le diagnostic territorial : portrait du territoire qui met en lumière ses forces, faiblesses, besoins et potentialités de développement.
- ✓ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables : clé de voûte du document d'urbanisme. Il retranscrit l'ensemble des projets communaux et intercommunaux pour le territoire. Le PLUi a également pour objectif de prévoir, d'organiser et de planifier le développement du territoire (santé, économie, scolaires, sportifs, assainissement, loisirs, tourisme...).

Depuis début juillet, la 3^{ème} phase a débuté :

- ➔ Le règlement graphique (aussi appelé zonage), le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : traduction concrète des grandes orientations du PADD.

Ce projet est porté par les 16 communes, la communauté de communes, les partenaires institutionnels mais aussi vous, habitants.

À ce titre, vous êtes conviés à réagir, proposer, compléter,

Exprimez-vous dès maintenant ! Plus d'informations sur le site internet de la communauté de communes, rubrique PLUi.

Donnez nous, vos avis, vos projets, demandes, souhaits d'être directement informé : 05 55 80 88 01 ou

amenagement@portesdelacreuseenmarche.fr

Boites à idées et cahier de remarques sont présents en mairie.



Le Chantier d'Insertion de l'ADBPC

2022 se termine avec un certain nombre de chantiers divers et variés dont :

Lots peintures et revêtements de sols pour la MAM de Parsac.

Isolation des combles des gîtes et bardage des façades principales, Châtelus Malvaleix.

Ancrage et installation du jeu aquatique, La Roussille.

Lot peintures pour les locaux d'accueil d'entreprises de Gouzon pour Creuse Confluences (3000 M2 de peinture).

Travaux d'entretien de rivières pour le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Petite Creuse. Entretien des chemins de randonnée et VTT avec encore cette année environ 500 KM entretenus pour le Conseil Départemental, les communautés de Communes, des Communes, la Com d'Agglo du Grand Guéret.

Conception et construction d'une passerelle de 15 mètres de long, Betete, etc.

Le carnet de commandes se remplit pour 2023 avec un chantier important à Châtelus Malvaleix (commerce multi services).

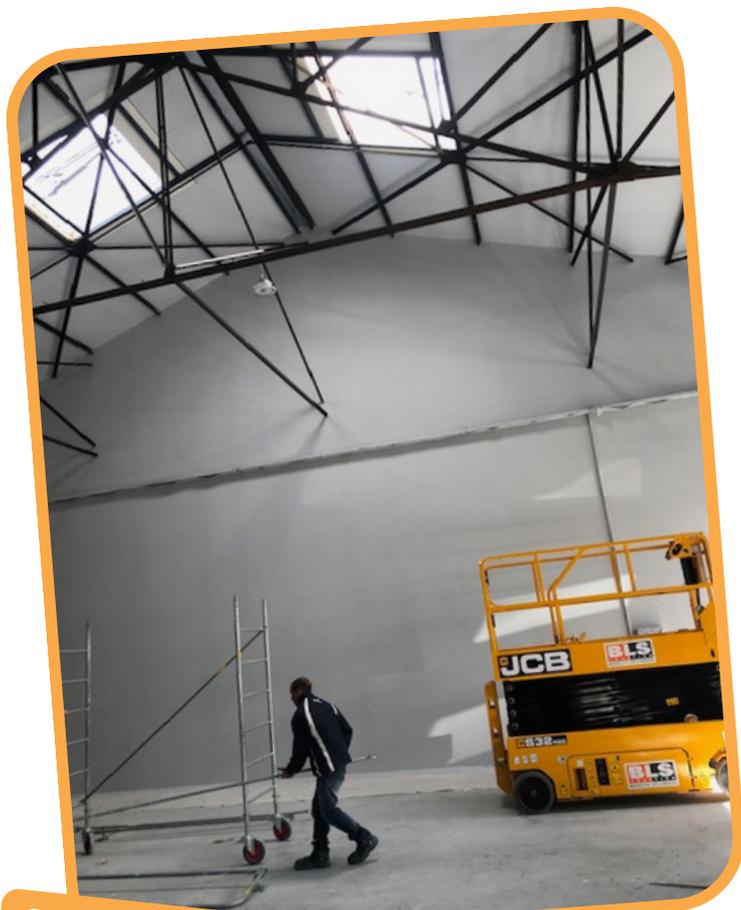
L'association a acheté une maison au 1 Rue des Moutons avec comme projet de créer un chantier d'application pour initier les salariés aux métiers du bâtiment, la finalité étant de pouvoir héberger par la suite de futurs salariés avec des problèmes de logement et ou de mobilité.



CHATELUS-MALVALEIX



PARSAC



GOUZON

Les salariés du Chantier d'Insertion sont des hommes et des femmes du territoire dont le parcours professionnel (et de vie) a pu être compliqué mais qui tentent de retrouver la route de l'emploi, ils ont pour la plupart un réel savoir-faire et surtout une envie d'apprendre.

En effet, nous avons pour mission essentielle de proposer à des personnes sans emploi, en situation précaire, un travail (en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion de 32h par semaine), et de les accompagner pour déterminer et faire aboutir leur projet professionnel.

L'objectif premier du Chantier est d'accompagner chaque salarié dans sa démarche de recherche d'emploi le moins précaire possible et au plus près de ses compétences et savoir-faire, y compris en passant par une ou des périodes de remises à niveau ou de formation professionnelle.

Pour cela, chaque salarié bénéficie d'un suivi individualisé pour élaborer son projet professionnel, et lever des freins à l'emploi tels que des problèmes de mobilité, de santé, ou envisager une formation. Ce suivi est assuré par l'accompagnatrice socio-professionnelle, salariée de l'ADPBC.

Au cours de cette démarche de retour à l'emploi, les salariés réalisent des stages en entreprise dites « périodes d'immersion ». A ce titre, le Chantier peut être amené à contacter des entreprises locales intervenant dans différents domaines, qui peuvent ainsi devenir des partenaires de l'insertion, et, pourquoi pas, découvrir leur futur salarié.

Le Chantier est situé au 58bis rue de la Marche, 23270 Châtelus-Malvaleix (derrière le local des pompiers)

Responsable du Chantier : Christophe DUBREUIL

Accompagnatrice socio-professionnelle : Christine PHILIPPE

Téléphone : 05 55 81 00 25



CHATELUS-
MALVALEIX



BETETE

Où ?

Bonnat, Champsanglard, Châtelus-Malvaleix, Genouillac, Jalesches, La Cellette, La Forêt du Temple, Linard-Malval, Lourdoueix-St-Pierre, Measnes, Mortroux, Moutier-Malcard, Nouziers, Roches, St-Dizier-les-Domaines, Tercillat et communes limitrophes sous- conditions



Pour obtenir des renseignements, contactez :

Le Service de Repas à Domicile – ADPBC
1, Place de l'Église – 23350 GENUILLAC
05.55.62.80.92

Le lundi – mardi et jeudi de 9h à 17h

Ou en dehors de ces horaires,

notre agent de livraison au :

06.16.70.50.57

RAD

Service de Repas à domicile

A.D.P.B.C

Association de Développement du Pays Bonnat / Châtelus-Malvaleix

**Un service simple à
mettre en place !!**

Pour qui ?

Le service de portage de repas à domicile est à la disposition de tous. Sans condition d'âge, ni de situation.

Facile, rapide !

Vous pouvez bénéficier de ce service sur simple demande téléphonique. Sa mise en place ne demande que 7 jours, pour la durée de votre choix.

Pratique !

Un repas peut vous être livré pour chaque jour de la semaine ou seulement pour les jours de votre choix.

Souple !

Vous pouvez interrompre la livraison, définitivement ou provisoirement, sur simple appel téléphonique. Une seule obligation, nous prévenir 3 jours à l'avance pour toute modification.



Des repas de qualité

Nos repas sont cuisinés par un traiteur professionnel.

Ils se composent :

- D'un déjeuner complet avec entrée, plat de viande ou poisson avec légumes, fromage et dessert ainsi que le pain et d'un supplément pour le dîner : potage.

Certains régimes (sans sel, sans sucre, ...) peuvent être respectés et les repas hachés si nécessaire.

Le conditionnement

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité alimentaire, les repas sont conditionnés en barquettes soudées micro-ondables. Leur contenu peut aussi être réchauffé de manière traditionnelle.

Les livraisons

Elles ont lieu en après-midi, les lundi – mercredi et vendredi.

Tarifs

- 8,20 euros le repas

Ecole de Pêche



Une rentrée qui s'est très bien passée !

Cette année scolaire, l'Ecole de Pêche de la Petite Creuse continue ses activités sur le bassin de la Petite-Creuse et des alentours.

Après une reprise le 17 septembre 2022 et déjà de nombreuses sessions de pêche, le temps est venu de faire une pause jusqu'au printemps.

Dès le mois de mars, nous vous reproposerons donc des séances d'apprentissage des techniques de pêche et de connaissances du milieu aquatique.

Ces activités sont ouvertes aux enfants et adolescents de 5 à 17 ans. La cotisation annuelle (année scolaire) est à partir de seulement 23€ pour les moins de 12 ans. (10 séances)

Cartes de pêche et transport en bus compris !



Pour les touches à tout... (à tous les âges)

Concernant l'organisation en période d'activité, il y a 1 séance de pêche tous les 15 jours les samedis

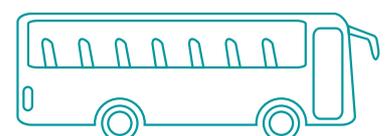
matin et/ou après-midi au choix. Les séances sont réparties sur l'ensemble de l'année scolaire (de septembre à octobre, puis de mars à juin). De la pêche au coup, à la pêche aux leurres et à la carpe en passant par la pêche au feeder, la pêche à la mouche, le montage des mouches (pendant la pause de novembre à février) ...

Pour les ados... la pêche sportive

La session « Pêches Sportives » est proposée aux adolescents (à partir de 10 ans). Au programme, pêche aux leurres et pêche aux appâts naturels sur différents « hot-spots » du secteur. Le samedi, sur une journée complète tous les 15 jours. (Pique-nique au bord de l'eau). Cette année nous irons aussi pêcher la carpe de nuit et pêcher le carnassier en float tube et bateau.

Le transport

Un transport en bus est prévu pour chaque séance sur les communes de Boussac, Clugnat, Châtelus- Malvaleix, Genouillac et Bétête (pas sur Gouzon et Bonnat). Aucun supplément de tarif n'est demandé pour le transport, il est inclus dans la cotisation.



Les horaires



Les séances ont lieu, selon la formule choisie les matins et/ou après-midi le samedi. Sauf pour la session pêche sportive qui se déroule le samedi sur une journée complète. Les horaires du bus s'étendent (en fonction du lieu) de 7h45 à 8h30 le matin et de 13h45 à 14h30 l'après-midi. Les retours se font de 11h05 à 11h45 et de 17h05 à 17h45.

Gouzon, Multi Pêche et Pêche à la mouche

Pour les enfants plus proches de Gouzon, des séances sont organisées spécifiquement sur Gouzon un samedi sur deux. Attention pour cette séance il n'y a pas de bus, les parents doivent véhiculer leurs enfants jusqu'au plan d'eau (réservoir des grands champs le plus souvent). Sur cette séance il est possible de choisir entre la pêche à la mouche (pour les plus âgés, 12ans) le matin et/ou multi-pêche, pêche au coup l'après-midi.

Nouveau

Les ateliers de pêche font leur retour à Bonnat

Un atelier de pêche est proposé cette année à BONNAT, n'hésitez pas à nous solliciter si votre enfant est motivé !

Les tarifs (coût annuel)

Une séance toutes les deux semaines :

23€ pour les moins de 12 ans et 31€ pour les plus de 12 ans

Session « Pêches Sportives » : 61€

Ces tarifs comprennent le transport, le prêt du matériel, la carte de pêche (financée en intégralité par l'école de pêche) et bien évidemment l'encadrement par des moniteurs-guides de pêche professionnels.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes demandes de renseignements ou inscriptions.

Pour tout renseignement et/ou inscriptions merci de contacter

Frédéric Tillet (Président) : 06.78.78.89.79

Julien Lemesle moniteur (secteur de Gouzon) 06.32.35.87.11

Jean Christophe Guittard moniteur (secteur de Bétête) 06.30.99.93.23

Fabien Francillon moniteur (secteur de Bonnat) 06.61.48.45.92

Adresse mail : ecolepeche-petitcreuse@orange.fr

Rendez-vous au printemps !





Le Montet
23600 BOUSSAC-BOURG

Tél secrétariat : 05.19.70.03.03

Mail : secretariat@smbpc.fr



Killian Dolais, Technicien
Médiateur de Rivière en
renfort de Julien Lemesle,
Technicien Coordonnateur du
Contrat Territorial Petite
Creuse.

Plusieurs types d'actions sont mises en place afin de répondre directement aux problématiques locales :

- Milieux Aquatiques / zones humides
 - Agricoles
 - o Abreuvement et mis en défens des berges
 - Plans d'eau
 - o Analyses et aides auprès des propriétaires
 - Communication
 - Suivi
- Toutes les actions sont menées en concertation.



Avant intervention



Après intervention

Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Un Contrat Territorial Petite Creuse

Un contrat territorial, c'est quoi ?

Les actions du Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse s'inscrivent obligatoirement dans le cadre de programmes pluriannuels coordonnés de type « Contrat territorial ».

L'objectif est de retrouver le « Bon état écologique des cours d'eau » tout en maintenant les activités économiques.

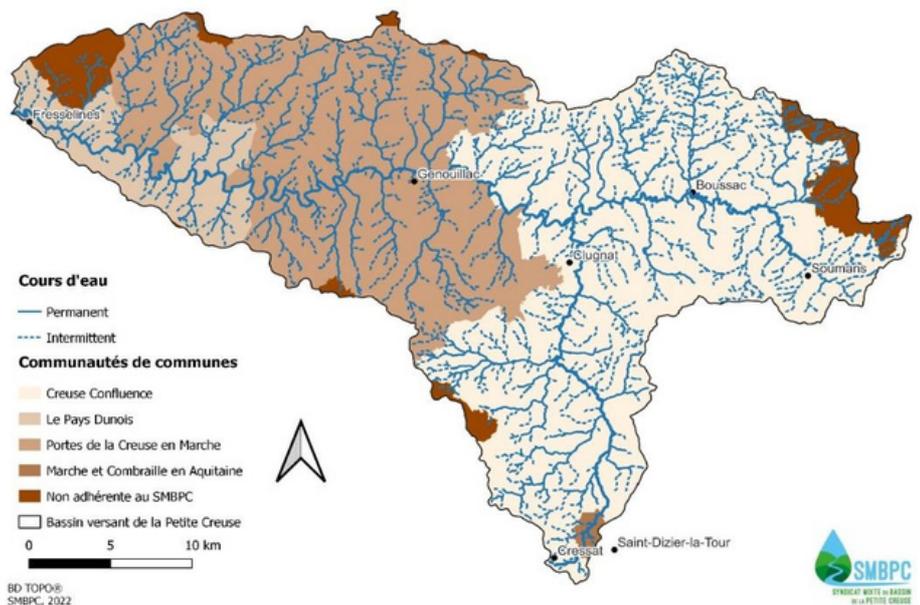
Le Syndicat peut se substituer aux riverains uniquement dans le cadre d'un contrat territorial défini et systématiquement en concertation, avec l'accord écrit du propriétaire.

Toutes ces actions ne peuvent se faire que sur le territoire du Syndicat Mixte de la Petite Creuse (voir carte jointe).

Gouvernance du SMBPC :

Nous accueillons au sein du Conseil Syndical deux nouveaux élus :

Madame Humbert Isabelle représentante de la Communauté de Commune Portes de la Creuse en Marche en remplacement de Nicolas Cornette, et élue vice-présidente du SMBPC. Monsieur Tixier Patrick représentant la Communauté de Communes du Pays Dunois.



Techniciens :

Julien LEMESLE, Tél : 06 07 74 28 55 julien.lemesle@smbpc.fr
Killian Dolais, Tel 06 07 74 21 56 killian.dolais@smbpc.fr

Bureaux des Techniciens : 05 55 65 75 47

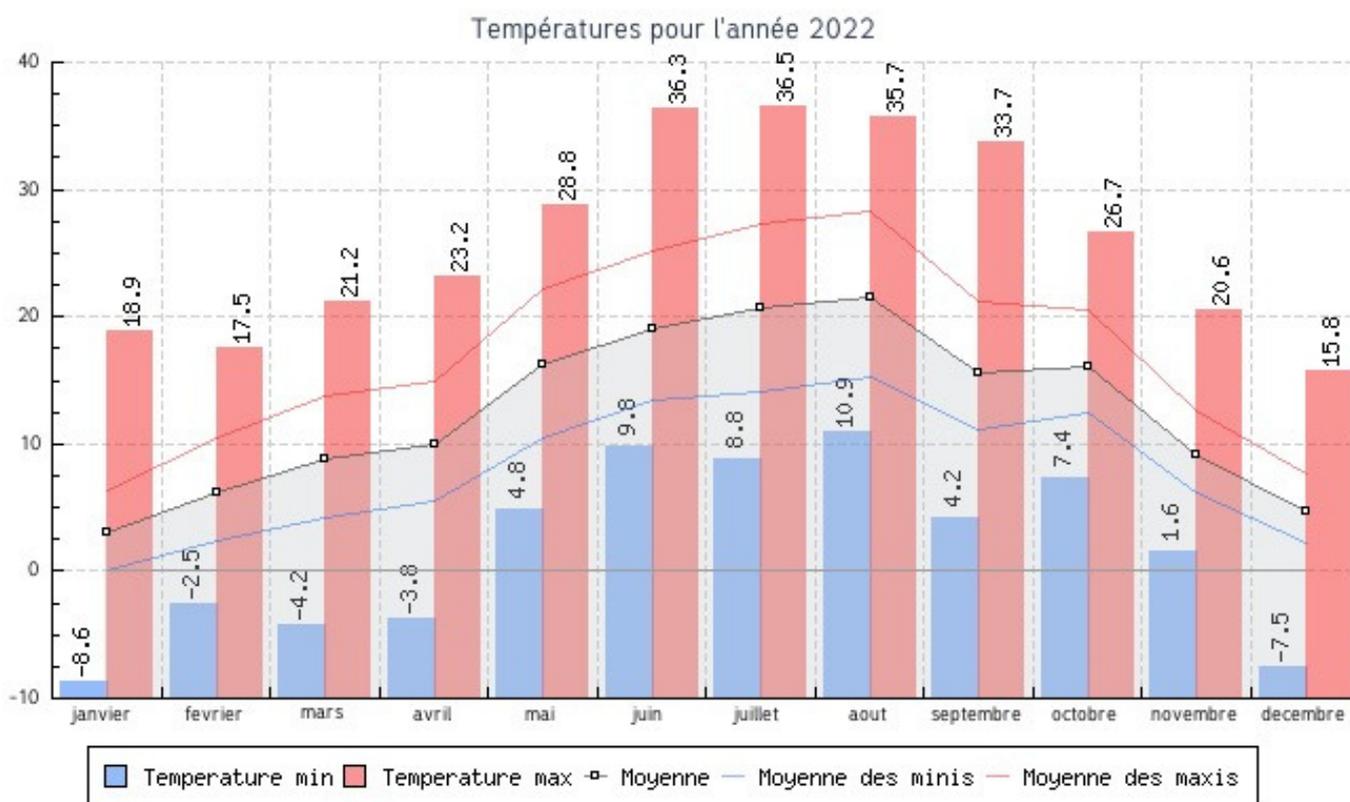


Page Facebook :
Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

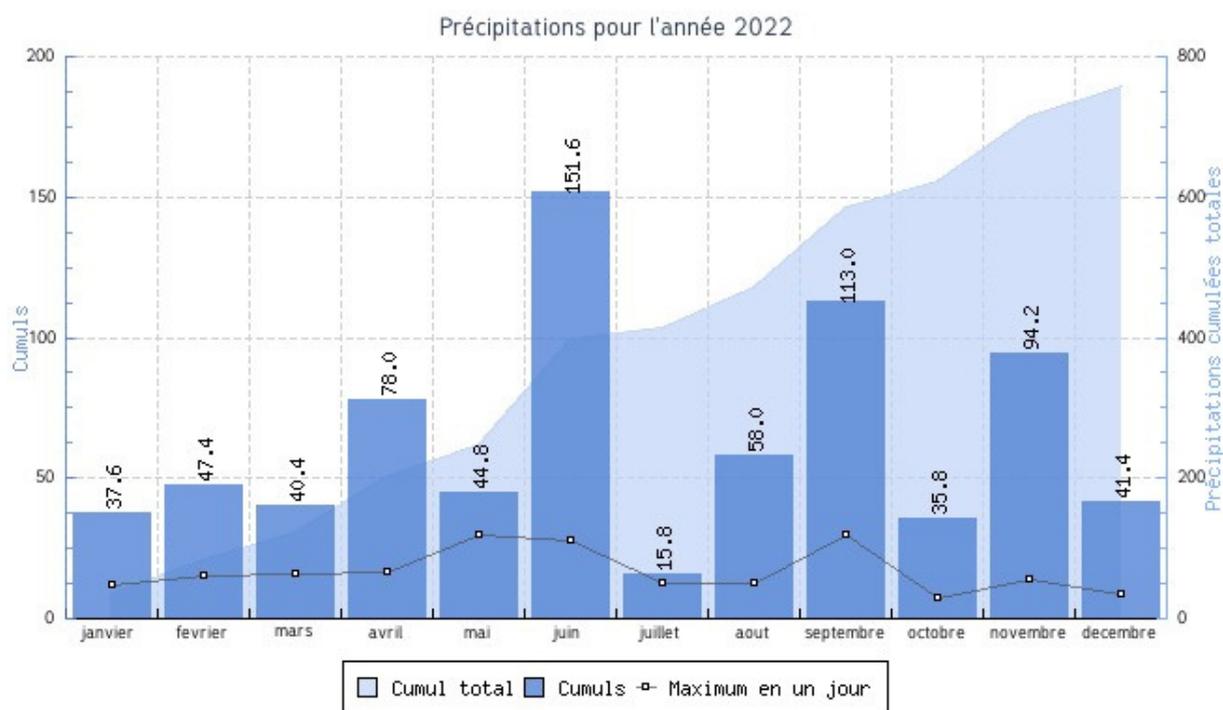
Bilan climatique 2022 Châtelus-Malvaleix

Document élaboré par Anthony AUROY

Au cours de l'année 2022 les températures ont été largement supérieures aux normales. En effet c'est l'année la plus chaude enregistrée depuis le début des relevés en 2011 pour la commune. Côté précipitations, le cumul de pluie est bien inférieur à la normale avec un déficit pluviométrique de 21%.



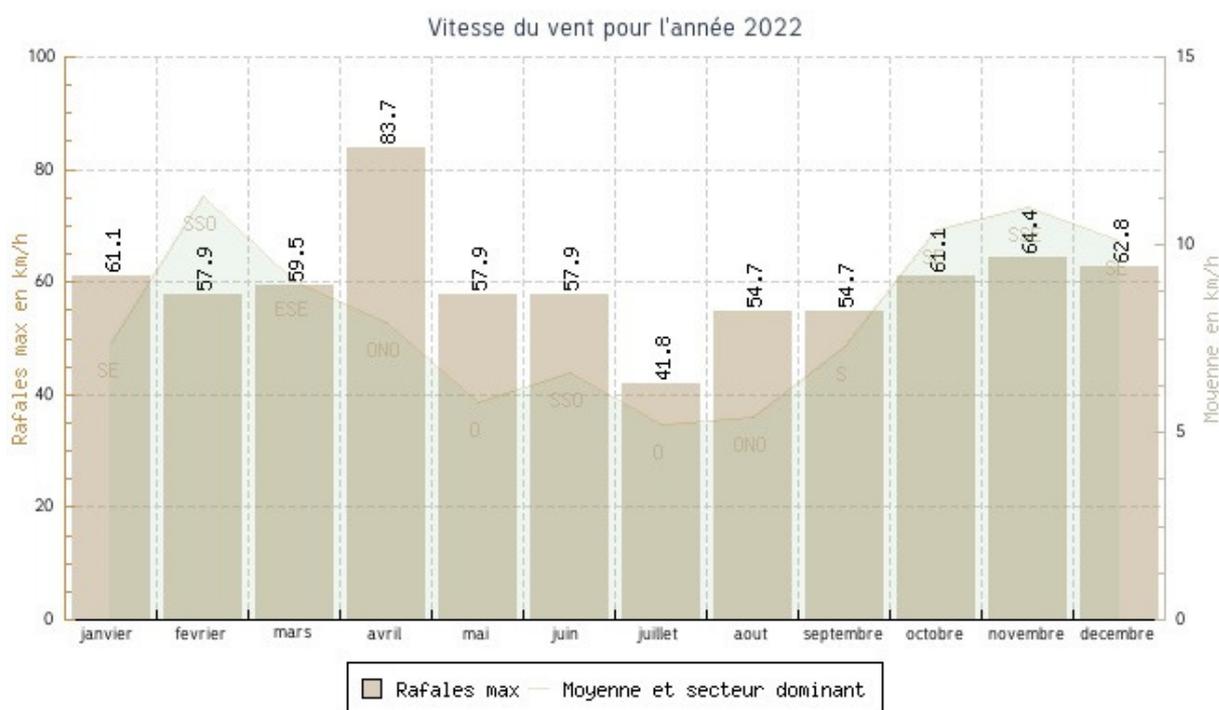
- Température moyenne sur l'année : **12.6 °C pour une normale à 10.5°C**
- Température minimale absolue : **-8.6 °C le 27 janvier**
- Température maximale absolue : **36.5 °C le 1 juillet**
- Mois le plus froid de l'année : **janvier** avec un moyenne mensuelle de : **3.0 °C**
- Mois le plus chaud de l'année : **août** avec un moyenne mensuelle de : **21.5°C**



Pluviométrie mensuelle la plus élevée : **151.6 mm** en juin

Pluviométrie maximale en une journée : **29.8 mm** le 13 Septembre

Précipitations totales sur l'année : **758 mm** pour une normale à 950mm.



- Rafales la plus élevée : **83.7 km/h** le 8 avril
- Vent moyen : **8.1 km/h**
- Secteur dominant : **SE**

Hommage à Daniel Dayen

Originaire de Pionnat, Daniel nous a quittés le 20 janvier dernier.

Né le 18 février 1943, il allait fêter ses 80 ans. C'était un grand historien, spécialiste reconnu du XIXème siècle, qui a consacré sa vie à la recherche et à l'enseignement de cette période, en s'attachant notamment à Martin Nadaud, parlementaire creusois.

Expert passionné et conférencier talentueux, Daniel aimait faire découvrir tous les petits détails, les anecdotes qui font le lien entre la petite histoire et la grande Histoire transmettant ainsi son enthousiasme à son auditoire.

Il a d'abord fréquenté l'école primaire de Pionnat, puis le collège de Parsac où il prépara le concours de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Guéret qu'il intégrera par la suite.

Pour pouvoir enseigner au collège il ira étudier à Clermont. Il fera ses premières rentrées en tant qu'enseignant en Creuse à Dun puis à Châtelus-Malvaleix où il rencontrera Michelle Forest, originaire de Genouillac et institutrice à Aubervilliers. Après leur mariage, ils s'installent à Pantin et ils feront toute leur carrière en Seine Saint Denis.

En 1972, ils accueillent leur fille unique Bénédicte. Tout en travaillant, Daniel soutient une thèse en 1980 sur l'Enseignement primaire dans la Creuse au XIXème siècle. Il sera dès lors Docteur en histoire politique et sociale de la France contemporaine.

En 1981 il rejoint la Société des Sciences Naturelles Archéologiques et Historiques de la Creuse, chère à son cœur, qu'il présidera pendant 10 ans à partir de 2002.

En 2001, à l'heure de la retraite, agrégé hors classe, il est fait chevalier des palmes académiques.

C'est alors le moment du retour, pour tous les deux, en Creuse, dans leur maison de Châtelus-Malvaleix. Il continuera à être très actif au sein de la société des sciences sans oublier son implication auprès des Amis de Tristan L'hermite, des Amis de George Sand et de Maurice Rollinat.

Parallèlement il s'investira dans la section randonnée du Club Omnisports de Châtelus lors des sorties et des animations. Il aimait parcourir la campagne pour de longues randonnées en compagnie de Michelle.

Il aura connu l'art et le bonheur d'être grand-père avec ses deux petits enfants, Léonard, en hommage à Martin Nadaud et Lazare, en hommage à Montpellier.

Daniel est parti en laissant de nombreux projets inachevés cependant son travail remarquable ne cessera de vivre à travers ses publications et ses contributions.

Concours d'écriture "Lettre à l'orphelin"

Monument aux morts de Gentioux

La commune de Gentioux-Pigerolles, a hérité d'un monument aux morts célèbre dont le message pacifiste « Maudite soit la guerre ! » apparaît gravé sur la stèle, désigné par le poing dressé d'un orphelin sculpté à ses côtés en tenue d'écolier.

Cette année, ce monument aux morts aura 100 ans. A l'occasion de cet anniversaire, la municipalité lance un concours d'écriture de « lettre à l'orphelin du monument aux morts de Gentioux », ouvert aux personnes majeures ainsi qu'au 15/17 ans.

Le jury est composé d'auteurs, autrices, libraires, enseignants de français, bibliothécaires, poètes, conteurs, et est présidé par l'écrivain Didier Daeninckx, auteur de « Maudite soit la guerre », édition rue du monde, directement inspiré de notre monument. Les candidats disposent de 6 mois à compter du 10 février pour transmettre leur production littéraire. Les 3 lauréats des 2 catégories du concours se verront récompensés par des bons d'achat de 250, 200 et 150 euros dans 2 libraires locales, ainsi que par des places de spectacles à la Scène Nationale d'Aubusson.

Ce concours s'inscrit dans une programmation culturelle riche, reliée à l'histoire de la Grande Guerre, qui proposera toute l'année des événements (conférences, spectacles, expositions, projections etc.) qui seront autant d'occasion de venir passer un bon moment à Gentioux-Pigerolles !

Pour découvrir notre agenda culturel, ainsi que les modalités de participation au concours, rendez-vous sur notre site internet www.gentioux-pigerolles.fr

Une question ? contactez-nous à djeanblanc.mairiegp@gmail.com



État-civil

Depuis Juin 2019-2020-2021-2022

Naissances



Depuis Juin 2019 :

le 20 octobre : MALDANT Clotilde
le 21 décembre : FOURNIER AUROUSSEAU
Marius, Michel, Marcel

2020

le 13 octobre : DESAIX Nicolas, Adrien, Jacques
le 15 septembre : FELICE Zahï, Mario, Jacky
le 12 mars : FLURY Elio, Michael
le 7 février : HILLEWAERE BUJAUD Mólly,
Falone
le 1 juillet : LAUNAY Liana, Monique, Stella

2021

le 10 juin : CESTELLI Chiara
le 27 octobre : CRABOS Cameron, Marlon, Hugo
le 3 novembre 2021 : LEITE MOUTAT Kenzo

2022

le 26 mars : ALABRE Lola, Annabelle, Véronique
le 19 novembre : BALLÈRE Amaury, Jean
le 1 novembre : GUITTARD Paul, Patrick, Hervé
le 21 janvier : SEVENNEC Luna, Nolwen,
Nathalie, Natacha

Mariages



Depuis Juin 2019 :

DEGANS Yves & LEFEVRE Marie

2020 :

FELICE Mario & GREGOIRE Chloé

2021 :

COULAUDON Fabrice & Janicot Delphine

2022 :

GEMGEMBRE Jean-Marie & BIRON Agnès

Décès

Depuis Juin 2019 :

Mr GAUDIN Gérard, Jean, Louis
Mr DEVORET Raymond, Claude
Mme KOWALSKI Gaëlle, Sophie
Mr GAY Henri
Mr NICOLAS Jacques, Maurice
Mr HARDY Jacques, René

2020

Mr PINAT Patrice
Mme AUPETIT Claudine, Odette
Mr BOURIN Henri, Pierre, Albert
Mr GUÉ Pierre, Joseph
Mme MORET Marie-Louise, Gisèle veuve FOURNÉLY
Mr JACQUELIN Michel, Maurice, Roger

2021

Mme LABRUNE Yolande, Irène, Jeanne veuve MORET
Mr BANNIER Michel
Mr MALDANT Pierre
Mr RAZET André, Marcel
Mr GUILLARD Yves, Roger, Jean
Mr AULONG Pierre
Mme FERANDON Marie, Thérèse épouse DAUVERGNE
Mme MOUSSEAU Denise veuve DUCOUSSET
Mr ANTUNÈS Raymond, Lucien

2022

Mme BONNET Annie, Paulette veuve BANNIER
Mr CHANDON René
Mme AUPETIT Paulette, Jeanne veuve MORET
Mr NECTOUX Michel, Charles, Pierre
Mr GALLETTE Maurice
Mme MISERET Marcelle veuve DÉBARBAT
Mme GOURDON Anne-Marie épouse WEISS

Bourg de Châtelus-Malvaleix et autres lieux-dits

TOURNÉE : 118012 / 218031

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2023

FÉVRIER | 02

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS | 03

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL | 04

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI | 05

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN | 06

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET | 07

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Si la collecte tombe un jour férié, elle est repoussée. Je me reporte au calendrier ci-dessus. **Je sors mes poubelles la veille au soir du jour de collecte** et je les rentre après le passage de la benne.

Même prix
Le calcul se fait par levée/dépôt et non au poids de la poubelle
→ Je sors mon bac quand il est plein!

Hors des jours de collectes
→ j'utilise ma carte pour accéder aux contenants collectifs.

Pour réduire ma poubelle d'ordures ménagères...
→ je composte

Changement de volume de bac, perte de carte, suivi de consommation...

Toutes mes démarches sur
www.evolis23.fr/outils-pratiques

Ligne Info Déchets : relationusagers@evolis23.fr - 05 55 89 86 06



TOURNÉE : 118012 / 218031

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2023

AOÛT | 08

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE | 09

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE | 10

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE | 11

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE | 12

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2024

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Si la collecte tombe un jour férié, elle est repoussée. Je me reporte au calendrier ci-dessus. **Je sors mes poubelles la veille au soir du jour de collecte** et je les rentre après le passage de la benne.

Même prix
Le calcul se fait par levée/dépôt et non au poids de la poubelle
→ Je sors mon bac quand il est plein!

Hors des jours de collectes
→ j'utilise ma carte pour accéder aux contenants collectifs.

Pour réduire ma poubelle d'ordures ménagères...
→ je composte

Changement de volume de bac, perte de carte, suivi de consommation...

Toutes mes démarches sur
www.evolis23.fr/outils-pratiques

Ligne Info Déchets : relationusagers@evolis23.fr - 05 55 89 86 06



Lieux-dits de Châtelus-Malvalaix concernés :
Chereix, Le Commun, Le Poux, les Moulades, Les Renardières,
Les Secheres, Les Vignauds, Soumerange, La Verrière

TOURNEE : 118012 / 218045

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2023

FÉVRIER 02

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS 03

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL 04

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI 05

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN 06

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET 07

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Si la collecte tombe un jour férié, elle est repoussée. Je me reporte au calendrier ci-dessus. **Je sors mes poubelles la veille au soir du jour de collecte** et je les rentre après le passage de la benne.

Même prix
Le calcul se fait par levée/dépôt et non au poids de la poubelle
→ Je sors mon bac quand il est plein!

Hors des jours de collectes
→ j'utilise ma carte pour accéder aux contenants collectifs.

Pour réduire ma poubelle d'ordures ménagères...
→ je composte

Changement de volume de bac, perte de carte, suivi de consommation, ...

Toutes mes démarches sur
www.evolis23.fr/outils-pratiques

Ligne Info Déchets : relationusagers@evolis23.fr - 05 55 89 86 06



TOURNEE : 118012 218045

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2023

AOÛT 08

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE 09

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE 10

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE 11

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE 12

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2024

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Si la collecte tombe un jour férié, elle est repoussée. Je me reporte au calendrier ci-dessus. **Je sors mes poubelles la veille au soir du jour de collecte** et je les rentre après le passage de la benne.

Même prix
Le calcul se fait par levée/dépôt et non au poids de la poubelle
→ Je sors mon bac quand il est plein!

Hors des jours de collectes
→ j'utilise ma carte pour accéder aux contenants collectifs.

Pour réduire ma poubelle d'ordures ménagères...
→ je composte

Changement de volume de bac, perte de carte, suivi de consommation, ...

Toutes mes démarches sur
www.evolis23.fr/outils-pratiques

Ligne Info Déchets : relationusagers@evolis23.fr - 05 55 89 86 06

